ROBERT FAURISSON

RÉPONSE A JEAN-CLAUDE PRESSAC

SUR LE PROBLÈME DES CHAMBRES Á GAZ

AAARGH


SHOUT
SHARE
IT

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement 3

Préface 4

Introduction 7

LES ÉVIDENCES que Pressac n'a pas pu taire 11

LES RÉALITÉS que Pressac a passées sous silence 17

LES EXPEDIENTS que Pressac a empruntés à d'autres historiens 21

LES TROMPERIES qui sont propres à Pressac 28

LES DIVAGATIONS du romancier 37

Conclusion 41

Annexe : Le document NI-9912 44

AVERTISSEMENT

Le livre de Jean-Claude Pressac, *Les Crématoires d'Auschwitz. La Machinerie du meurtre de masse*, auquel répond le présent ouvrage, tombe indiscutablement sous le coup de la loi Fabius-Gayssot telle que la reproduit le code pénal et, surtout, telle qu'elle se trouve appliquée par les magistrats de la XVIIe chambre correctionnelle et ceux de la XIe chambre de la cour d'appel de Paris (ainsi que par les magistrats de Caen, de Fontainebleau, d'Amiens, de Nice, etc.), qui vont jusqu'à réprimer, sans que la loi leur en fasse une obligation, les moindres sous-entendus, arrière-pensées ou tendances dénotant la possibilité d'existence d'une hérésie révisionniste irrespectueuse des dogmes édictés, en 1945-1946, par les juges de Nuremberg. A elle seule, la brève introduction de Pressac (p. 1-2) contient quatre motifs de condamnation. L'auteur y affirme ou y laisse entendre qu'au procès de Nuremberg les juges se sont passés d'« informations techniques indiscutables sur la machinerie du meurtre de masse » ; qu'ils n'avaient qu'une « connaissance à peine suffisante » des faits ; que la reconstitution historique à laquelle ils se sont livrés sur le chapitre du génocide et des chambres à gaz homicides n'était pas « affranchie des témoignages oraux ou écrits, toujours faillibles » et que, pour ne prendre que cet exemple, la date qu'ils ont assignée au « démarrage de la phase industrielle de la « Solution finale » » était si gravement erronée qu'il faudrait aujourd'hui la repousser d'un an. Cent autres motifs de condamnation pourraient être relevés dans les deux cents autres pages de son livre. Les propos qu'il a tenus dans les médias ne font qu'aggraver son cas (voy., en particulier, l'article de Laurent Greilsamer dans *Le Monde* des 26/27 septembre 1993).

Si Pressac échappe à toute poursuite judiciaire sur le fondement de la loi Fabius-Gayssot ou de telle autre loi, il devra en être de même pour ceux qui lui répondent en se plaçant sur le même plan que lui. En revanche, si ces derniers devaient être poursuivis, Pressac, lui aussi, indépendamment de toute prescription extinctive, aurait à comparaître à la barre de la XVIIe chambre du tribunal correctionnel de Paris en compagnie des responsables du CNRS qui ont publié son ouvrage.

PRÉFACE

Mais qui sont donc les révisionnistes ? Et que disent-ils ?

On en parle depuis la fin des années soixante-dix. Cependant, on ne les voit ni ne les entend pour ainsi dire jamais et leurs arguments, s'ils en ont, sont toujours présentés par leurs adversaires. On ne peut les lire. La loi l'interdit. On les condamne, on les frappe, on les emprisonne. Mais pourquoi donc ?

On a forgé contre eux une loi spéciale : la loi Fabius-Gayssot. On leur en prépare une autre : la loi Méhaignerie-Pasqua-Goldenberg.

En même temps, on les dit morts ! Morts et enterrés !

Dans son récent ouvrage, *Les Crématoires d'Auschwitz. La Machinerie du meurtre de masse*, le pharmacien Jean-Claude Pressac apporte une réplique à la fois neuve, scientifique et définitive au chef de file des révisionnistes français, c'est-à-dire au professeur Faurisson – qu'il ne nomme pas mais qu'il désigne ; du moins est-ce là ce que prétend une assourdissante campagne médiatique qui vient de se développer dans tout le monde occidental.

J.-C. Pressac se présente en chercheur soucieux de précision. Dans les médias, il affecte la froideur et le calme de l'homme de science aux prises avec le « problème des chambres à gaz » d'Auschwitz. Quant à son livre, il semble fourmiller de données techniques. Telles sont du moins les apparences.

Robert Faurisson se devait de répondre à un tel ouvrage. Il en connaît l'auteur qui, au début des années quatre-vingt, était venu lui confier ses propres doutes sur l'existence des chambres à gaz d'Auschwitz.

J.-C. Pressac était allé jusqu'à proposer ses services. Il avait été pris à l'essai. Puis, il avait été congédié par le professeur pour son inaptitude à la recherche scientifique, ses difficultés à s'exprimer, « sa confusion d'esprit, ses peurs paniques, son horreur de la clarté et des positions franches » (voy. *R.H.R.* n° 3, novembre 1990/janvier 1991, p. 130).

Aucun journaliste n'a pris contact avec Robert Faurisson pour lui demander son opinion sur un livre qui, à en croire leurs propres déclarations, anéantirait, paraît-il, tant d'années de recherche. Serait-ce à dire que les journalistes savent ou soupçonnent qu'en réalité la substance du livre de J.-C. Pressac n'a rien de neuf, que seule l'apparence en est scientifique et qu'au fond, une fois de plus, sans qu'on l'ait voulu, se trouve ainsi confirmée la solidité de la position révisionniste ?

A la fin de l'année 1978 et au début de l'année 1979, à une époque où *Le Monde* avait publié les vues du professeur Robert Faurisson sur « la rumeur d'Auschwitz » ou « le problème des chambres à gaz » (cette dernière formulation est d'Olga Wormser-

Migot, historienne d'origine juive), une contre-offensive médiatique de grande envergure avait donné à entendre que le révisionnisme venait d'être tué dans l'œuf. En juin 1982, un colloque international de la Sorbonne, annoncé à son de trompe par les journaux, allait, paraît-il, confirmer la mort du révisionnisme historique. Nombre d'autres colloques, en France et à l'étranger (notamment, en 1988, celui d'Oxford organisé sur une vaste échelle par le magnat de la presse Robert Maxwell) propageaient, dans les années suivantes, l'information selon laquelle des documents ou des arguments sensationnels permettaient d'enterrer pour toujours le phénomène du révisionnisme. En 1986 avait éclaté en France, puis dans toute une partie du monde, l'affaire de « la thèse de Nantes » ; l'auteur de cette thèse, Henri Roques, se voyait clouer au pilori, son titre de docteur lui était retiré et on nous assurait que sa thèse disparaîtrait dans les oubliettes de l'histoire. En 1990, nouvelle mobilisation médiatique, cette fois pour ensevelir l'universitaire lyonnais Bernard Notin. Des procès à grand spectacle en Israël, à Lyon, en Allemagne, en Autriche, au Canada prenaient le relais de prétendues victoires, toujours plus définitives les unes que les autres, sur des révisionnistes dont il était, par ailleurs, impossible d'entendre la voix, ce qui sans doute confirmait qu'ils étaient morts et bien morts. De façon chronique, des ouvrages antirévisionnistes étaient, en grande fanfare, lancés sur le marché : ce fut le cas, en 1980, du livre de Filip Müller, *Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz* ; en 1981, du livre de Georges Wellers, *Les Chambres à gaz ont existé* ; et, en 1984, du livre d'Eugen Kogon, Hermann Langbein, Adalbert Rückerl et d'un ensemble de vingt-et-un autres auteurs, *Les Chambres à gaz, secret d' Etat*. Chaque année de nouveaux musées de l'Holocauste, des expositions, des films comme Holocauste ou Shoah, des documentaires, des spectacles venaient illustrer la défaite infligée aux révisionnistes.

Le livre de J.-C. Pressac ne fait que prendre rang dans cette série de mises en scène à répétition.

Mais il faut lui rendre cette justice que, sans l'avoir voulu, J.-C. Pressac vient, d'un seul coup, de lever les interdits qui pesaient sur la libre recherche historique. Son ouvrage constitue, en effet, un défi à la loi Fabius-Gayssot, une loi dont il déclare qu'elle « interdit de s'exprimer librement » en matière d'histoire mais que, pour sa part, il outrage à plaisir (*Le Monde*, 26/27 septembre 1993). La voie est donc libre…

En mai 1992, la *R.H.R.* s'était vue contrainte d'interrompre toute publication après sa sixième livraison et sa vocation n'a jamais été de publier des ouvrages. Elle ne peut donc publier cette *Réponse à Jean-Claude Pressac* ni comme une suite d'articles ni comme un ouvrage. Mais elle prend la responsabilité de la diffuser. Pendant deux ans, R. Faurisson a été le conseiller scientifique de notre revue et lui a personnellement fourni maintes contributions sous la forme d'articles ou d'études signés de son nom. En dépit des mesures d'interdiction prises à notre encontre par Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur (arrêté du 2 juillet 1990), et malgré les rigueurs de la loi Fabius-Gayssot instituant le délit de révisionnisme historique (« contestation de crimes contre l'humanité » tels que sanctionnés au procès de Nuremberg), nous avions ainsi donné la parole au proscrit.

Il y a quinze ans, R. Faurisson avait pris publiquement l'initiative – il était le premier au monde à le faire – de placer « le problème des chambres à gaz » sur le plan matériel et scientifique. Son audace avait longtemps paru sacrilège. A présent, les

adversaires des révisionnistes se voient contraints d'avancer sur le terrain où R. Faurisson espérait les voir s'engager. A l'ouvrage de J.-C. Pressac qui se veut essentiellement technique, il était normal qu'on pût opposer une réponse essentiellement technique. Ainsi qu'on le constatera, c'est ce que fait le professeur Faurisson dont la spécialité est, selon la dénomination officielle, la « critique de textes et documents (littérature, histoire, médias) ».

La *Réponse à Jean-Claude Pressac* constitue, grâce à l'analyse du professeur Faurisson, un discours de la méthode à suivre dans l'examen d'un problème historique et elle illustre ce qu'en la personne du pharmacien J.-C. Pressac la fausse science peut, avec l'aide des médias, créer de faux-semblants ; elle permet, en cette fin d'année 1993, d'évaluer l'importance des concessions que la science historique officielle a dû faire au révisionnisme historique ; enfin, elle aide la véracité des faits à reprendre ses droits sur les aberrations d'une propagande de guerre qui n'a que trop duré. Aussi longtemps qu'on ajoutera foi à ces aberrations, on ne saura pas voir que le vrai crime de guerre, le vrai « crime contre l'humanité », est la guerre elle-même, avec son cortège d'horreurs vraies.

La Rédaction de la *R.H.R.*

24 décembre 1993

INTRODUCTION

Le récent ouvrage de Jean-Claude Pressac porte pour titre : *Les Crématoires d'Auschwitz* et, en sous-titre : *La Machinerie du meurtre de masse* (CNRS éditions, août 1993, VIII-156 p. et 48 p. hors-texte). Le titre tient ses promesses tandis que le sous-titre manque aux siennes. Dans cet ouvrage le contraste est saisissant entre, d'une part, la pléthore de preuves et de documents attestant l'existence – que personne ne conteste – de crématoires et, d'autre part, l'absence de preuves et de documents attestant l'existence – fort contestée – de chambres à gaz homicides à Auschwitz.

Ni photographie ni dessin

D'un auteur qui prétend que les chambres à gaz nazies ont existé on est en droit d'exiger une représentation physique de ces extraordinaires abattoirs chimiques. Or, le livre de Pressac ne contient ni une photographie, ni un dessin, ni un croquis, ni une maquette de chambre à gaz homicide. Dans le cahier photographique de 48 pages figurent soixante « documents » mais aucun de ceux-ci n'a de rapport avec les chambres à gaz homicides, y compris, comme on le verra ci-dessous, le seul « document » (n° 28) présenté abusivement comme une preuve. L'auteur n'a pas même osé reproduire en photographie la chambre à gaz du crématoire I, celle que tout le monde visite à Auschwitz. Il n'a pas non plus présenté l'intérieur et l'extérieur des restes – fort parlants – de la prétendue chambre à gaz du crématoire II à Birkenau. La maquette imprudemment exposée par les Polonais dans le Block 4 du Musée d'Auschwitz n'est pas non plus reproduite. Le motif de tant d'abstentions se devine aisément : la moindre tentative de représentation physique de l'une des prétendues chambres à gaz homicides d'Auschwitz rendrait immédiatement patentes les impossibilités physiques et chimiques de tout gazage à l'acide cyanhydrique en ces lieux[1].

Rien d'une nouveauté

Ce livre, bien modeste par son contenu, n'a rien d'une nouveauté. Il n'est, pour l'essentiel, que le résumé du fastidieux pensum que Pressac avait publié en 1989 sous le titre trompeur *d'Auschwitz: Technique and Operation of the Gas Chambers*[2], dont j'avais publié la recension dans un article intitulé : *« Auschwitz: Technique and Operation of the Gas Chambers (1989)* ou Bricolage et « gazouillages » à Auschwitz et Birkenau selon J.C. Pressac (1989) »[3]. Quitte à paraître présomptueux, je constate aujourd'hui que ma recension de 1990 a conduit Pressac à limiter ici son

---

[1] En matière de documentation photographique et, en particulier, pour des photographies de la maquette polonaise, le lecteur pourra se reporter aux 25 pages que j'ai ajouté à : Wilhelm Stäglich, *Le Mythe d'Auschwitz, Étude critique*, traduit et adapté de l'allemand, La Vieille Taupe, 1986, p. 485-510, sous le titre « Illustrations. Le mythe d'Auschwitz en images ».

[2] *Jean-Claude Pressac, Auschwitz : Technique and Operation of the Gas Chambers*, New York, The Beate Klarsfeld Foundation, 1989, 564 p., 45x30 cm, ci-dessous référencé *A.T.O.*

[3] *Revue d'histoire révisionniste* numéro 3 (novembre 1990/janvier 1991), p. 65-154, ci-dessous référencé *R.H.R.*

argumentation sur les chambres à gaz, à la réduire à quelques pauvres pages extrêmement confuses et, pour commencer, à choisir en français un titre beaucoup moins ambitieux que celui de son ouvrage en anglais.

Auschwitz : 800 000 morts au lieu de neuf millions

La seule importante nouveauté de ce livre en français réside dans le total des morts d'Auschwitz, selon Pressac. Dans le film d'Alain Resnais, *Nuit et Brouillard*, ce total était de neuf millions (« Neuf millions de morts hantent ce paysage », est-il dit à la fin du film). Au procès de Nuremberg, un document ayant « valeur de preuve authentique » (doc. URSS-008) fixait le total à quatre millions. Jusqu'en avril 1990, c'est ce même chiffre qui figurait en dix-neuf langues différentes sur dix-neuf dalles du monument de Birkenau. En avril 1990, les autorités du Musée d'Auschwitz retiraient discrètement ces inscriptions ; il était alors question d'inscrire le chiffre d'un million et demi. En France, François Bédarida se prenait à envisager le chiffre de 950 000 *(Le Monde*, 22/23 juillet 1990, p. 7). Voici que Pressac se décide pour celui de 775 000, arrondi à 800 000, le total des Juifs gazés étant, lui, estimé à 630 000 (p. 148)[1]. Le chiffre réel est probablement de 150 000 morts, Juifs et non-Juifs, de 1939 à 1945, la grande majorité de ces morts étant dues à des causes naturelles et, en particulier, aux épidémies de typhus et de fièvre typhoïde.

Pressac ne croit plus à « Wannsee » mais il continue de croire en Hitler

Autre nouveauté : Pressac ne croit plus que, le 20 janvier 1942, à la conférence de Wannsee présidée par Heydrich, les Allemands auraient décidé l'extermination physique des Juifs (voy., ci-dessous , p. 19-20). Il semble, par ailleurs, qu'il ne croit guère à l'existence d'une politique d'extermination des Juifs (ce qu'on appelle le génocide). En tout cas, pas un instant il ne met en cause Adolf Hitler[2]. Le nom du Führer ne paraît que quatre fois dans son livre : d'abord, au sujet des « projets architecturaux » d'Hitler « qui devaient glorifier le renouveau allemand et servir à résorber le chômage » (p. 6), puis à propos de l'un de ses secrétaires (p. 10) et des diatribes d'Hitler contre les Juifs (p. 65) et, enfin, au sujet de « la reprise des activités [économiques] entraînée par l'arrivée d'Hitler à la Chancellerie » (p. 137).

La théorie des « gazouillages »

La théorie pressacoise sur Auschwitz est des plus biscornues. Elle est celle des « gaz ouillages », des « bricolages », des « bavures » et des « bévues ». Bien entendu, l'auteur n'emploie le mot de « gazouillages » que dans ses conversations privées mais ce calembour résume bien la théorie en question.

---

[1] Je sais, mais ne puis ici dévoiler ma source, que Pressac envisage, le moment venu, d'abaisser le total des morts d'Auschwitz à 700 000 si les esprits lui semblent préparés à accepter cette nouvelle baisse. En 1989, il évaluait le nombre des seuls gazés à un chiffre compris entre « million et un million et demi » (*A.T.O.*, p. 553).

[2] Pressac nourrit une telle dilection pour Adolf Hitler qu'il en possédait un buste à son domicile, au haut de l'escalier conduisant à une pièce de son grenier. Il avait insonorisé cette pièce afin d'y écouter de la musique militaire (pour confirmation, voy. Guillaume, *Droit et histoire,* La Vieille Taupe, 1986, p. 124).

Selon Pressac, les Allemands auraient improvisé aussi bien le crime que l'arme du crime. Ils auraient « gazouillé » çà et là, de temps en temps, dans des proportions irrégulières plutôt qu'ils n'auraient gazé de façon systématique, continue et jusqu'à tuer des millions de victi*mes. Pour commencer, toujours selon Pressac, à Auschwitz, les Allemands n'auraient PAS MÊME CONSTRUIT de chambres à gaz homicides*. Il admet que les crématoires II et III de Birkenau, par exemple, terminés en 1943, n'avaient pas été conçus en août 1942 pour tuer mais seulement pour incinérer des cadavres. Il reconnaît que ces crématoires possédaient d'inoffensives chambres froides (qu'il appelle morgues) pour la conservation des cadavres en attente de leur incinération ; mais, ajoute-t-il, ce sont ces chambres froides que les Allemands auraient, à une date imprécise et dans des conditions obscures, décidé de transformer en chambres à gaz homicides. Ces Allemands auraient été, tout au plus, quelques capitaines, lieutenants et sous-officiers SS ainsi que quelques ingénieurs et techniciens civils de la crémation, de l'isolation et de la ventilation et non pas, comme on aurait pu s'y attendre, d'éminentes autorités politiques ainsi que des chimistes, des médecins et des toxicologues. Le maître d'œuvre aurait été un ancien ouvrier maçon (p. 10) devenu spécialiste de la construction des fours crématoires dans une société d'Erfurt, la société Topf et Fils. Ce génie du mal s'appelait Kurt Prüfer. Après la guerre, les Américains l'arrêtèrent, l'interrogèrent puis, estimant qu'il n'avait jamais construit que des fours crématoires, le relâchèrent. Prüfer retourna en Allemagne de l'Est, à Erfurt. Mal lui en prit. Le KGB l'arrêta, l'interrogea et, en avril 1948, il fut condamné à vingt-cinq ans de travaux forcés[1]. Quatre ans plus tard, il décédait en prison.

Aux dires de Pressac, Prüfer et ses aides travaillaient si mal que la transformation des chambres froides en chambres à gaz s'apparenta à du bricolage ; par exemple, dans la chambre froide, l'entrée d'air se faisait par le haut et la sortie d'air par le bas, ce qui, Pressac lui-même en convient, est normal pour une chambre froide contenant des cadavres ; or, le gaz cyanhydrique, composante essentielle du Zyklon-B, est moins dense que l'air ; il aurait donc fallu, dit-il, inverser le système d'aération pour évacuer le gaz par le haut, après le gazage des victimes, car l'emploi de gaz cyanhydrique dans une telle pièce aurait été « techniquement insensé » (p. 71). Or, au lieu d'inverser le système d'aération, les spécialistes de la ventilation le conservèrent. Ils se contentèrent de vérifier « la puissance de ventilation » (*Ibid.*). Ils ventilaient beaucoup dans ces chambres à gaz. L'auteur nous étourdit de considérations sur le sens des vents et des courants d'air ainsi que sur la force des ventilateurs. Non sans raison, certains révisionnistes facétieux lui ont reproché d'avoir transformé ses chambres à gaz en chambres à air et de mettre un peu trop de vent dans ses propos.

Pressac laisse entendre que les bricolages de ces petits techniciens allemands ne pouvaient pas laisser de traces ou de preuves bien visibles de leur activité criminelle ; aussi, nous en prévient-il, au lieu de bonnes et solides preuves de l'existence de chambres à gaz homicides, ne pouvons-nous espérer découvrir que de menus indices, des commencements de preuves, des éléments de preuves ou des adminicules qu'en son langage il appelle des « bavures » ou des « bévues » criminelles. Encore faut-il une sagacité toute particulière pour détecter ces traces infimes d'un crime sans précédent dans l'histoire et cette sagacité, cela va de soi, ne peut être que celle de Pressac, pharmacien le jour et historien la nuit.

[1] Pressac, qui juge les Soviétiques et le KGB tellement plus clairvoyants que les Américains, écrit que Prüfer « fut condamné qu'à 25 ans de travaux forcés » (p. 137).

Les promesses de Pressac et la réalité

Dans son introduction, il nous promet une « histoire rigoureuse » d'Auschwitz, « une compréhension presque parfaite de l'ingénierie criminelle » et une « reconstitution historique enfin affranchie des témoignages oraux ou écrits, toujours faillibles et se contractant en sus avec le temps » (p. 1-2).
Nous verrons qu'il ne s'agit là que de rodomontades et que le corps du livre est, tout à l'inverse, riche de confusions, d'incohérences, d'approximations ; le recours aux témoignages y est de pratique constante dès qu'il s'agit des prétendus gazages homicides. Même sur la question des fours crématoires, les propos sont décousus et souvent obscurs.

Pour juger un tel ouvrage, on devrait lui appliquer le plus simple des critères : si l'auteur y propose la photographie ou le dessin d'une chambre à gaz nazie, on l'écoutera ; dans le cas contraire, on ne l'écoutera pas. Pressac, qui est bon photographe, bon dessinateur et probablement bon maquettiste, a soigneusement évité l'épreuve de vérité qui eût consisté à nous proposer la représentation matérielle de l'un de ces prodigieux abattoirs chimiques. En conséquence, on ne devrait pas s'attarder à ce produit d'un cerveau brouillé. Personnellement, je le ferai néanmoins afin que le lecteur prenne la mesure de la catastrophe que constitue ce livre pour les adeptes de la thèse exterminationniste.
Procédant en cinq temps, j'évoquerai, tour à tour, les évidences que l'auteur n'a pas pu taire, les réalités qu'il a passées sous silence, les expédients qu'il a empruntés à d'autres historiens de l'« Holocauste », les tromperies qui lui sont propres et, enfin, ses divagations de romancier.
Pour terminer, je renouvellerai la proposition de l'Américain Fred Leuchter et je suggérerai à nos adversaires de fonder une commission internationale d'experts qui procéderait, à Auschwitz et à Birkenau, sur place, à l'examen de l'arme d'un des crimes les plus atroces que l'histoire aurait connus ; ainsi seraient expertisés les locaux ou les emplacements où des centaines de milliers de juifs (des millions, disait-on autrefois[1]) auraient été tués à l'acide cyanhydrique.

Pour des historiens qui se piquent d'entreprendre enfin une histoire scientifique d'Auschwitz, il n'y a plus de raison de refuser une telle expertise.

[1] « Auschwitz, où périrent plus de cinq millions d'hommes, de femmes et d'enfants, dont 90% de juifs » (« du souvenir à Paris devant le Mémorial du martyr juif inconnu », *Le Monde*, 20 avril 1978) d'après cette affirmation du *Monde*, plus de quatre millions et demi de juifs auraient donc péri dans les seuls camps d'Auschwitz et de Birkenau.

I

LES ÉVIDENCES QUE PRESSAC N'A PAS PU TAIRE

A cause de découvertes fondamentales dues aux révisionnistes, il est des évidences embarrassantes que les exterminationnistes ne peuvent plus masquer. Pressac suit le mouvement.

« Wannsee » n'est plus « Wannsee »

Pendant des dizaines d'années, les historiens du prétendu « Holocauste » des Juifs ont répété que, le 20 janvier 1942, à Berlin-Wannsee, les Allemands avaient pris la décision d'exterminer les Juifs européens. Il a fallu attendre mai 1984 pour que les exterminationnistes réunis en congrès à Stuttgart abandonnent cette thèse dans la plus grande discrétion (Eberhard Jäckel et Jürgen Rohwer, *Der Mord an den Juden im Zweiten Weltkrieg*, DVA, 1985, p. 67). Puis, il a fallu patienter jusqu'à 1992 pour que Yehuda Bauer déclare publiquement que cette thèse était *« inepte » (silly) (The Canadian Jewish News*, 30 janvier 1992 ; voy., également, « Wannsee : « Une histoire inepte » », *R.H.R.* n 6, mai 1992, p. 157-158). Se conformant à la nouvelle vérité officielle, Pressac écrit :

> Le 20 janvier se tenait à Berlin la conférence dite de Wannsee. Si une action de « refoulement » des Juifs vers l'Est fut bien prévue avec l'évocation d'une élimination « naturelle » par le travail, personne ne parla alors de liquidation industrielle. Dans les jours et les semaines qui suivirent, la Bauleitung d'Auschwitz ne reçut ni appel, ni télégramme, ni lettre réclamant l'étude d'une installation adaptée à cette fin (p. 35).

Dans sa « chronologie récapitulative », il confirme : « 20 janvier [1942] : Conférence de Wannsee à Berlin sur le refoulement des Juifs vers l'Est » (p. 114). Il dit bien « refoulement » et non « extermination ».

Auschwitz ne pouvait guère avoir de secret

L'emplacement d'Auschwitz, disait-on autrefois, avait été choisi pour son éloignement et ses possibilités de secret. En réalité, Pressac est obligé de reconnaître que le camp était établi dans un faubourg de la ville d'Auschwitz, elle-même située sur un réseau de voies de chemin de fer internationales conduisant à Berlin, Vienne ou Varsovie (p. 9). Ajoutons que tous les jours les voyageurs de ces trains passaient à proximité du camp.

On ne conteste plus aujourd'hui le fait que le camp d'Auschwitz grouillait de travailleurs civils, allemands, polonais ou autres, employés à toutes sortes de travaux, y compris à la construction et à l'entretien des crématoires ; sauf en cas d'épidémie de typhus, la plupart de ces civils regagnaient chaque jour leur domicile. A elle seule, cette réalité est incompatible avec la nécessité d'entourer du plus grand secret l'existence et le fonctionnement d'abattoirs chimiques où les victimes se seraient

engouffrées par centaines de milliers (par millions, disait-on autrefois). Ces civils portaient un brassard vert (p. 62) :

> Pour les crématoires de Birkenau, on fit appel à douze entreprises civiles […]. Chaque chantier […] employait cent à cent cinquante personnes, dont deux tiers de détenus et un tiers de civils, dirigés par les contremaîtres des entreprises impliquées (p. 56).

L'auteur n'explique pas l'anomalie qu'aurait dû constituer à ses yeux cette abondance de civils étrangers sur le lieu du crime et le fait que des travaux supposés être le plus grand secret du Reich auraient été dirigés par des contremaîtres d'entreprises civiles extérieures au camp.

Les archives sont restées en très grand nombre

En 1945, se plaisait-on à dire, les Allemands avaient détruit presque toutes les archives du camp. Pressac admet que les pièces d'archives d'Auschwitz se comptent aujourd'hui par dizaines de milliers, sinon par centaines de milliers, à Auschwitz même ou à Moscou. Celles de la direction centrale de la construction *(Zentral-Bauleitung)* sont intactes. Étant les plus compromettantes aux yeux de Pressac, elles auraient dû être détruites en priorité. Pourquoi ne l'ont-elles pas été ? La réponse de bon sens est que, ne recélant aucune trace d'un gigantesque crime précisément parce que ce crime n'avait pas eu lieu, il n'y avait aucune raison de détruire de telles archives. L'auteur, lui, propose une autre explication au fait que les SS n'ont pas détruit ces archives-là : les SS en ignoraient le contenu « explosif » (p. 1). Chez lui, c'est l'usage : sitôt qu'il ne comprend pas un phénomène, il tend à l'imputer à la bêtise ou à l'ignorance des SS.

En 1972, il a fallu innocenter les deux principaux architectes

Pour ma part, j'ai toujours insisté sur l'acquittement en 1972 par un tribunal de Vienne de Walter Dejaco et de Fritz Ertl, les deux principaux architectes des crématoires d'Auschwitz. Les communistes soviétiques et polonais avaient transmis au tribunal les documents en leur possession. La conclusion qui vient normalement à l'esprit est que ces documents ne fournissaient aucune preuve d'un crime quelconque ; tous devaient avoir une justification technique des plus banales pour des architectes, des ingénieurs, des experts. Le pharmacien Pressac, lui, conclut à l'incapacité de tous :

> personne, juges ou prétendus experts, ne fut capable à l'époque d'exploiter l'excellent matériel historique fourni par les Polonais et les Soviétiques (p. 96).

Pour les révisionnistes, les pièces et documents du procès Dejaco-Ertl, détenus par la justice autrichienne, sont inaccessibles. Pourquoi ne les publie-t-on pas ?

Les épidémies de typhus combattues par le Zyklon-B

Le typhus – endémique depuis toujours dans les populations de l'Est européen – exerçait ses ravages à Auschwitz. En Union soviétique, dans la partie occidentale, les Allemands avaient constaté « cent cinquante mille cas de typhus lors de l'été 1941 »

(p. 32). En la circonstance, Pressac, contraint à faire état de quelques vérités depuis longtemps signalées par les révisionnistes, écrit :

> Les médecins SS savaient que la région d'Auschwitz était marécageuse. Ils avaient déjà été confrontés au problème de l'eau non traitée qui provoquait des fièvres typhoïdes dues au bacille d'Eberth. Fin mai 1942, de nombreux cas de typhoïde étant apparus chez les détenus, la consommation de l'eau courante avait été interdite début juin aux SS et aux employés des dix-sept firmes civiles du camp. Pour compenser, de l'eau minérale était fournie gratuitement en abondance. Les médecins prévoyaient, presque fatalement durant l'été, des cas de paludisme (ou malaria) provoqués par les moustiques venant des marais. Pour contrer ce danger, un Institut d'hygiène SS devait être monté à Raïsko, ce qui fut fait en octobre. Mais le typhus les surprit. Ils pensaient que les mesures prophylactiques (quarantaine et tonte des cheveux) et d'hygiène (désinfection locale des poils, douches), appliquées aux détenus à leur arrivée, éviteraient l'introduction du fléau dans le camp par l'éradication du vecteur, le pou. Ce fut le cas, mais le mal vint de ceux qui n'avaient pas été soumis à un tel traitement, les civils, qui côtoyaient journellement les détenus[1]. Bientôt, ces derniers furent contaminés et, comme les conditions d'hygiène dans le KL étaient lamentables, le nombre de morts s'envola. De mai à décembre 1940, les décès mensuels sont estimés à 220 ; de janvier à juillet 1941, ils triplent ; d'août à décembre 1941, ils atteignent le millier ; en juillet 1942, ils dépassent les 4 000. La situation sanitaire devenait incontrôlable. Il fallait éviter que le typhus ne se répandît aux alentours. L'ensemble du camp devait être isolé et personne ne devait en sortir. Une quarantaine partielle fut ordonnée le 10 juillet [1942] (p. 43).

Il ajoute :

> Mais comme l'épidémie de typhus continuait ses ravages de plus belle et que la situation devenait catastrophique, l'isolement total du camp fut décrété le 23 juillet [1942] (p. 46).

L'épidémie alla jusqu'à provoquer quotidiennement 250 à 300 morts parmi les détenus, les civils et les SS (p. 50). Pressac omet de dire que le Dr Popiersch, médecin-chef, mourut lui-même du typhus[2]. Dans la période du 7 au 11 septembre

---

[1] De son côté, la Résistance polonaise, elle, s'efforçait de propager le typhus et la fièvre typhoïde. Nous devons cette révélation à la *Revue d'histoire révisionniste* n° 1 (mai 1990, p. 115-128) : « Rapport Mitkiewicz du 7 septembre 1943 ou l'arme du typhus » ; ce rapport fait état, pour la période de janvier-avril 1943, de « centaines de cas » de « diffusion du microbe de la fièvre typhoïde et de poux vecteurs du typhus » (p. 127). La Résistance française a utilisé des procédés identiques (*Ibid*., p. 116, n.1).

[2] Voy. Comité international d'Auschwitz, *Anthologie* (bleue), vol. I, seconde partie (Varsovie, 1969), p. 196. Parmi bien d'autres victimes allemandes du typhus à Auschwitz, citons le Dr. Siegfried Schwella, successeur du Dr. Popiersch, l'épouse de Gerhard Palitzsch (*Rapportführer* du camp) et l'épouse de Joachim Caesar (responsable des travaux agricoles). D'autres Allemands connus contractèrent le typhus sans en mourir : parmi eux, le Dr. Johann-Paul Kremer, le Dr. Schwarz, le Dr. Uhlenbrock et le Dr. Mengele. Parmi les détenus les plus célèbres moururent du typhus le Dr. Ciepilowski, qui soignait les prisonniers soviétiques, le professeur Zygmunt Lempicki et la dentiste Danielle Casanova dont la légende a longtemps voulu qu'elle eût été tuée par les Allemands. Les Allemands avaient, à l'Est, la hantise du typhus. Adolf Hitler lui-même fut vacciné contre le typhus les 7 et 14 février 1943 à Rastenburg (voy. les carnets de son médecin, le Dr. Morell, dans : David Irving, *The Secret Diaries of Hitler's Doctor,* New York, MacMillan, 1983, p. 109).

1942, la première épidémie atteignit avec 375 décès en un seul jour son point culminant (voy. le tableau de la page 145). Une deuxième épidémie, suivie d'une troisième épidémie, éclata durant le premier semestre de 1943 (p. 82).

La désinfection, en particulier au Zyklon-B, constituait une nécessité vitale :

> La semaine du 5 au 11 juillet [1942], le bâtiment où logeait la garde SS et qui grouillait de vermine fut gazé [au Zyklon-B] (p. 16).

A Birkenau, le *Zentral-Sauna* :

> était un complexe sanitaire performant, devant être équipé de quatre chambres d'épouillage à air chaud (document 23), de trois autoclaves industriels (document 24), d'une pièce pour la tonte des cheveux, d'une d'examen médical et de cinquante douches. Par son édification, les SS voulaient contrer « définitivement » toute résurgence du typhus à Birkenau. Les détenus y seraient rasés, examinés, désinfectés et douchés pendant que leurs effets étaient épouillés. Malheureusement, l'installation ne fut opérationnelle que fin janvier 1944 (p. 69).

Le document 23 et surtout les documents 24 et 40 illustrent à quel point les Allemands se souciaient d'hygiène, en particulier dans la partie du camp occupée, à une époque, par les Tziganes. Les documents 42 et 43 montrent les vues intérieure et extérieure de la batterie de dix-neuf chambres à gaz de désinfection au Zyklon-B (ce travail allait rester inachevé).

Auschwitz fut doté de :

> la plus récente des techniques d'épouillage mises au point en Allemagne. Il s'agissait d'une installation d'épouillage fixe à ondes ultracourtes (décimétriques ou centimétriques) (p. 82-83).

Dès 1946, un ancien détenu d'Auschwitz, Marc Klein, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg, mentionnait cet « épouillage aux ondes courtes » ainsi que la quantité impressionnante de mesures prises par les médecins allemands pour essayer de soigner les détenus dans les conditions de promiscuité d'un camp de travail forcé (« Observations et réflexions sur les camps de concentration nazis », *Études germaniques* n° 3, 1946, p. 18).

La crémation : une mesure d'hygiène

Pressac écrit :

> Pour éviter que le typhus et d'autres épidémies incontrôlables ne s'étendent, les cadavres engendrés par le conflit, y compris leurs microbes, devaient être réduits en cendres. Prüfer [en ce qui concernait Auschwitz] était là pour ça (p. 32).

Les Allemands avaient commencé par enterrer les cadavres mais Auschwitz était situé dans une zone marécageuse. Par moments, l'eau remontait presque à la surface du sol. Il fallut déterrer les cadavres et les incinérer :

> Les produits de putréfaction des cadavres commençaient à empoisonner la nappe phréatique, qui risquait lors de sa remontée de l'être entièrement. Il ne restait qu'à déterrer les corps et à les incinérer en plein air avant l'hiver (p. 57).

La majeure partie du livre est consacrée à l'histoire des crématoires, c'est-à-dire à l'histoire, d'abord, des bâtiments appelés crématoires, puis, à celle, en particulier, des fours de ces crématoires. Le récit est fastidieux, décousu, à peine compréhensible. Il en ressort que les fours étaient sujets à des pannes constantes (p. 22, 81, note 108, etc.), ce qui diminue d'autant les capacités délirantes de rendement que les exterminationnistes, y compris Pressac, leur attribuent généreusement (300 000 incinérations en 70 jours (p. 148), soit plus de 4285 par jour !).

Des crématoires prévus sans chambres à gaz homicides

On touche ici à la plus importante concession que l'auteur ait dû faire aux révisionnistes : les quatre crématoires de Birkenau, conçus en août 1942, c'est-à-dire à une époque vraiment tardive de ce que les historiens officiels appellent la politique d'extermination des Juifs, étaient « prévus alors sans chambres à gaz » (p. 53). On ne voit d'ailleurs pas plus à *quel moment* précis ces crématoires, achevés entre le 31 mars et le 25 juin 1943, seront « prévus avec » des chambres à gaz.
Sa concession est significative : en 1982, à une époque où les historiens affirmaient que tous ces crématoires avaient été prévus et construits avec des chambres à gaz, l'auteur avait, en un moment d'audace, osé écrire que les crématoires IV et V avaient été conçus sans chambres à gaz ; puis, en 1989, faisant amende honorable, il écrivait que ces deux crématoires avaient été conçus avec chambres à gaz. Aujourd'hui, il revient à sa thèse de 1982 ; ces crématoires ont été conçus sans chambres à gaz. Pour les crématoires II et III, il n'en a rien dit en 1982 ; puis, en 1989 et aujourd'hui en 1993, il décrète qu'ils avaient été prévus sans chambres à gaz. Quant au crématoire I, antérieur à tous les autres crématoires, on ne peut guère déterminer si, pour Pressac, à un moment donné de ses variations sur le sujet, les Allemands l'ont prévu avec ou sans chambre à gaz. Même incertitude pour les mystérieux Bunkers 1 et 2. Pour les références à ces diverses prises de position, on pourra se reporter à *R.H.R.* n° 3, p. 74-79 (voy., également, ma *Réponse à Pierre Vidal-Naquet*, La Vieille Taupe, 1982, 2e édition, p. 67-83).

Autres évidences qu'il ne pouvait pas taire

Pour se limiter au cahier photographique, d'autres évidences y apparaissent que l'auteur ne pouvait pas taire. Les membres de la direction centrale de la construction à Auschwitz, loin de travailler dans la clandestinité qui sied aux criminels, se faisaient complaisamment photographier (doc. 12). Pressac aurait pu ajouter des photographies montrant ces ingénieurs, architectes et techniciens travaillant dans leurs bureaux où ils affichaient fièrement les plans de leurs crématoires. On voit encore dans le même cahier photographique une installation de chauffage à grande distance pour le camp (doc. 44), des écuries où s'affairent des détenus (doc. 45 et 46), des usines d'armement ou de fabrication de carburants synthétiques où travaillent des détenus (doc. 47 et 48),

d'énormes entrepôts de pommes de terre (doc. 49) dont la présence est surprenante dans un camp dit, par les Alliés, « d'extermination », une station de traitement des eaux située près des crématoires (doc. 50), l'une des porcheries où travaillent des détenus (doc. 51), des serres de maraîchage et des champs de culture (doc. 52).

Pour l'instant, au titre des évidences que l'auteur ne pouvait pas taire, on notera à quel point tout jusqu'ici plaide contre la thèse d'une extermination à Auschwitz. Il aura fallu l'énorme pression exercée par les travaux révisionnistes pour faire admettre ces évidences-là.

II

LES RÉALITÉS QUE PRESSAC A PASSÉES SOUS SILENCE

L'auteur a passé sous silence un nombre considérable de réalités qui montrent qu'Auschwitz et Birkenau n'ont pas pu être des « camps d'extermination » (expression forgée par les Alliés) mais des camps de concentration, de travail et de transit. Il a également gardé le silence sur un grand nombre de documents de première importance. Je me limiterai à quelques exemples.

Ni photographie, ni plan du crématoire I

Voici un livre consacré aux « crématoires d'Auschwitz » qui, dans ses soixante photographies et documents, ne contient paradoxalement aucune photographie ni aucun plan du crématoire I et de sa « chambre à gaz » ! C'est pourtant ce premier crématoire, avec sa prétendue chambre à gaz homicide, qui, répétons-le, est montré à tous les visiteurs comme la preuve même du crime. Pressac reproduit la photographie d'un four situé à Dachau (doc. 7) ou à Buchenwald (doc. 60) mais il ne montre pas les fours d'Auschwitz I !

Il se garde bien de le faire car il sait que ce crématoire, avec sa « chambre à gaz », n'est qu'une supercherie. Il pouvait difficilement rappeler à ses lecteurs que j'en avais fait la découverte en 1976, sur place, et que, quelques années plus tard, j'en avais apporté la preuve dans le livre écrit en collaboration avec Serge Thion : *Vérité historique ou vérité politique ?* (La Vieille Taupe, 1980, p. 316-317). Pressac ne pouvait pas non plus préciser à ses lecteurs que j'avais été le premier au monde à découvrir dans les archives du Musée d'Auschwitz, au prix de bien des difficultés, des plans de tous les crématoires d'Auschwitz et de Birkenau, à publier certains d'entre eux et à montrer ainsi les impossibilités physiques et chimiques de tout gazage homicide dans ces bâtiments.

Aucune photographie de la « chambre à gaz » du crématoire II

Il n'ose pas non plus montrer en photographie les ruines de ce qu'il ose appeler la chambre à gaz du crématoire II de Birkenau et qui, en réalité, était une chambre froide semi-enterrée *(Leichenkeller*). LE TOIT DE BETON, AUJOURD'HUI EFFONDRE, ETAIT MANIFESTEMENT DEPOURVU DE TOUTE OUVERTURE PREVUE POUR LE VERSEMENT DE QUOI QUE CE FÛT. Les deux seuls trous qu'on peut y voir aujourd'hui résultent d'un percement effectué après la guerre : le ferraillage du béton armé avec ses fers pliés et retournés en témoigne. Par conséquent, la théorie pressacoise selon laquelle les SS versaient dans cette « chambre à gaz » des granulés de Zyklon-B par quatre ouvertures prévues à cet effet est insoutenable pour des raisons de pure évidence physique que tout le monde peut aujourd'hui aller constater sur place.

Pas un mot des expertises

L'auteur ne souffle pas mot des expertises successives de l'Américain Fred Leuchter et de l'Allemand Germar Rudolf ainsi que de l'étude technique de l'Autrichien Walter Lüftl qui, toutes, ont conclu à l'inexistence de chambres à gaz homicides à Auschwitz et à Birkenau[1].
Et, surtout, il passe sous silence l'expertise de Cracovie. Dans le désir de contrecarrer le rapport de F. Leuchter, les autorités du Musée d'Auschwitz avaient réclamé une contre-expertise à l'institut de criminologie de Cracovie : le résultat s'en est trouvé tel que ce rapport de contre-expertise, daté du 24 septembre 1990, a été mis sous le boisseau[2]. De quel droit Pressac fait-il l'impasse sur ces éléments scientifiques du dossier d'Auschwitz ? Si ces expertises ne lui convenaient pas, il aurait dû nous le dire dans son livre et suggérer une expertise de son cru. D'ailleurs, il est grand temps que nous exigions de ceux qui critiquent les révisionnistes qu'ils fournissent, à leur tour, une expertise de l'arme du crime censément employée à Auschwitz et à Birkenau. Un examen scientifique de bâtiments (ou de ruines de bâtiments) qui n'ont qu'un demi-siècle d'âge est des plus faciles. Pourquoi s'entêter à refuser cette expertise ou cet examen à l'heure où l'on prétend s'engager, comme les révisionnistes, sur la voie d'une histoire scientifique ?

***Pas une photographie complète de* L'Album d'Auschwitz**

Le plus précieux document qu'on possède sur les réalités d'Auschwitz est un recueil de 189 photographies qu'on a pris l'habitude d'appeler *L'Album d'Auschwitz*. Il inflige un démenti aux élucubrations sur le sort des Juifs arrivant à Auschwitz-Birkenau en 1944. Il est si embarrassant pour les exterminationnistes que ces derniers ont attendu trente-six ans après sa découverte en 1945 pour le publier, enfin, sous sa forme intégrale en 1981. Jusqu'à cette date, seules en étaient connues quelques photographies délivrées, si l'on peut dire, au compte-gouttes dans divers ouvrages. Encore a-t-il fallu, en 1981, accompagner cette publication intégrale de tout un roman, écrit par Serge Klarsfeld, sur la découverte « « miraculeuse » dudit album. Deux ans plus tard, le même S. Klarsfeld confiait à Pressac le soin de présenter aux éditions du Seuil une « édition établie et complétée [*sic*][3] » (voy. R.H.R. n° 3, Additif 3 : « Les Tricheries de Pressac dans *L'Album d'Auschwitz* », p. 149-152).

Mis à part, en couverture, la photographie de la femme juive (résultat du découpage de l'une des photographies de l'album), Pressac ne reproduit pas une seule photographie du précieux album !

Pas un mot des photographies aériennes

[1] F. Leuchter, spécialiste des chambres à gaz des pénitenciers américains (Boston) ; G. Rudolf, chimiste du Max-Planck-Institut (Stuttgart) ; W. Lüftl, président de la chambre des ingénieurs d'Autriche (Vienne).
[2] Pour le texte de cette contre-expertise, que les révisionnistes sont parvenus à se procurer, voy. « Au Musée d'Etat d'Auschwitz. La Contre-expertise de Cracovie. » (*R.H.R.* n°4, février 1991, p. 101-104).
[3] Pour comparaison, on consultera d'abord l'édition américaine qui est relativement honnête (*The Auschwitz Album*, New York, Random House, 1981, XXXIII-167 p.), puis l'édition pressacoise qui, elle, est remarquablement malhonnête (*L'Album d'Auschwitz*, édition française établie et complétée par Anne Freyer et Jean-Claude Pressac, éditions du Seuil, 1983, 224 p.).

Pressac ne reproduit aucune des photographies aériennes d'Auschwitz et de Birkenau publiées en 1979 par les Américains Dino A. Brugioni et Robert G. Poirier[1]. Il est vrai que ces photographies administrent la preuve qu'autour des crématoires aucune foule ne s'est jamais pressée, que jamais les cheminées n'ont émis de panaches de fumée (voy., dans *Les Crématoires d'Auschwitz,* « deux cheminées trapues crachant des flammes », p. 91) et que les « fosses d'incinération » sont une création de l'esprit.

***Pas un mot du registre des cadavres en chambre froide* (Leichenhallenbuch)**

Il a fallu attendre 1989 pour que le Musée d'Auschwitz se résigne à dévoiler l'existence du registre mortuaire d'Auschwitz I : le *« Leichenhallenbuch »* (à ne pas confondre avec les registres généraux de décès : les *Sterbebücher* ou *Totenbücher*). En 1989, dans sa nouvelle édition du calendrier des événements d'Auschwitz *(Kalendarium der Ereignisse im Konzentrationslager Auschwitz-Birkenau 1939-1945*), Danuta Czech nous apprend ce qu'elle avait curieusement « oublié » de mentionner dans sa première édition du même calendrier répartie sur six livraisons *(Hefte von Auschwitz* n° 2 en 1959, n° 3 en 1960, n° 4 en 1961, n° 6 en 1962, n° 7 et n° 8 en 1964, n° 10 en 1967) : l'existence du précieux registre recensant les morts entreposés dans la chambre froide (*Leichenhalle)* du crématoire I entre le 7 octobre 1941 et le 31 août 1943 (*Kalendarium*, 1989, p. 10 et passim). Même si quelques-uns de ces morts ont pu, au début de l'existence du camp, être enterrés et non incinérés, voilà bien un document qui donnerait une idée du nombre réel et non pas simplement théorique des incinérations pratiquées.
Beaucoup d'autres documents concernant l'incinération des morts sont ignorés de Pressac : par exemple, les avis de décès précisant qu'il y a eu incinération, les télégrammes ou télex annonçant les décès, les certificats d'envois d'urnes, les rapports totalisant le nombre des cadavres incinérés ou le nombre des cadavres entreposés en chambre froide (voy., par exemple, pour Buchenwald, l'avis de décès (*Totenmeldung)* reproduit par Reimund Schnabel, *Macht ohne Moral,* Francfort, Rödenberg-Verlag, 1957, p. 346).

Le mythe selon lequel les futurs gazés n'étaient pas enregistrés ne pouvait dispenser Pressac de nous fournir ces renseignements dans un ouvrage intitulé *Les Crématoires d'Auschwitz.*

Autres documents passés sous silence

D'autres documents sont passés sous silence, par exemple ceux qui concernaient les demandes de dotation de bois, de charbon et de coke ainsi que la livraison de tout combustible aux crématoires, sans oublier les documents qui prouvent que les fours ne pouvaient pas fonctionner 24 heures sur 24 (voy. les instructions d'emploi reproduites dans *A.T.O.*, p. 136).

Autres silences

[1] *The Holocaust Revisited: A Retrospective Analysis of the Auschwitz-Birkenau Extermination Complex,* Washington, CIA, février 1979, 19 p.

Je ne reviendrai pas ici sur ce que, dans mon compte rendu de son précédent ouvrage (*A.T.O.*), j'énumérais sous les titres « Trois petits secrets de J.-*C.* Pressac » (*R.H.R.* n° 3, p. 134-135) et « Omissions délibérées » (*Ibid.*, p. 137-140)[1]. Il y aurait un chapitre à écrire sur les variations de la thèse pressacoise depuis onze ans avec des retournements à 180° dans les considérations sur Auschwitz. Pressac jette un voile sur ces péripéties et, en particulier, sur sa propre tentative d'incinérer le cadavre d'un lapin dans un trou de son jardin pour voir s'il fallait accorder quelque crédit aux récits selon lesquels les Allemands auraient brûlé des milliers de cadavres dans des « fosses d'incinération ». Malgré des efforts répétés, la tentative s'était révélée infructueuse. L'auteur en avait conclu qu'il était impossible, vu le manque d'oxygène, d'incinérer des cadavres dans une fosse, surtout à Auschwitz où, parfois, ainsi que je l'ai dit ci-dessus (p. 26), la nappe phréatique remontait presque au niveau du sol. Comme on le verra ci-dessous (p. 42-43), cela ne l'empêche pas, dans son ouvrage, d'affirmer qu'à Auschwitz les Allemands brûlaient parfois leurs victimes dans des « fosses d'incinération » ; il leur arrivait même de les précipiter vivantes « dans les fosses ardentes » (p. 91) !

Non content de passer sous silence tant de réalités et tant de documents d'une si grande importance, Pressac a utilisé d'autres moyens pour masquer la vérité d'Auschwitz : il a employé aussi bien des expédients qui sont traditionnels en la matière que d'autres qui lui sont propres.

---

[1] Il est significatif que Pressac ne souffle pas mot de l'abondante bibliographie révisionniste. Il ne cite pas l'ouvrage fondamental du professeur américain Arthur Robert Butz, *The Hoax of the Twentieth Century* (La Mystification du XXe siècle), qui, depuis 1976, a connu de nombreuses rééditions par l'Institute for Historical Review (P.O. Box 2739, Newport Beach, Ca. 92659, Etats-Unis). Il ne mentionne pas l'opus magnum de l'avocate canadienne Barbara Kulaszka, *Did Six Million Really Die? Report of the Evidence in the Canadian "False News" Trial of Ernst Zündel* (comprenant une préface de Robert Faurisson, Toronto, Samisdat Publishers [206 Carlton Street, Toronto, Ontario, M5A-2L1], 1992, 564 p., 28x21cm). Il affecte d'ignorer les études érudites de l'Italien Carlo Mattogno, de l'Espagnol Enrique Aynat, des Américains Mark Weber et Paul Grubach qui ont réduit à néant son ouvrage en anglais *Auschwitz: Technique and Operation of the Gas Chambers.*

III

LES EXPEDIENTS QUE PRESSAC A EMPRUNTES A D'AUTRES HISTORIENS

Qu'il s'agisse des évidences que Pressac n'a pas pu taire ou des réalités qu'il a passées sous silence, tout concourt à prouver qu'on ne trouve trace à Auschwitz et à Birkenau ni de génocide ni de chambres à gaz homicides. Pour qui s'acharne néanmoins à défendre la thèse exterminationniste, il ne reste qu'une solution : le subterfuge. C'est celle qu'adopte notre historien improvisé qui, se mettant à l'école d'illustres prédécesseurs, va user des expédients habituels à Léon Poliakov, Georges Wellers, Pierre Vidal-Naquet, Raul Hilberg ou Christopher Browning ou encore certain tribunal français (voy. *R.H.R.* n° 3, p. 204-205, ainsi que n° 4, p. 192-193). Ces expédients sont, à tout le moins, au nombre de quatre : l'affirmation sans preuve, le recours au témoignage non vérifié, le décodage d'un prétendu code et, enfin, l'assemblage non pas de preuves, mais d'un faisceau hétéroclite de bribes de preuves, de « bavures » et de « bévues » que, par inadvertance, les SS auraient laissées derrière eux.

L'affirmation sans preuve

Dans *A.T.O.*, Pressac avait, au moins à cinq reprises (p. 115, 313, 464, 501, 533), fait état de « l'ordre donné par Himmler le 26 novembre 1944 de détruire les [crématoires] II et III de Birkenau, mettant ainsi officiellement fin aux gazages ». Dans ma recension de son livre, j'écrivais : « notre autodidacte ne fait ici que reprendre, sans le vérifier, ce qu'affirment d'éminents auteurs juifs (avec des variations sur les dates) » (*R.H.R.* n° 3, p. 83-84). Que fait alors l'autodidacte dans son nouveau livre ? Il écrit : « Fin novembre [1944], sur ordre verbal d'Himmler, les gazages homicides furent arrêtés » (p. 93), mais il ne fournit, bien sûr, aucune preuve de l'existence de cet ordre maintenant présenté comme « verbal » et dont la date est subitement devenue imprécise. Tout aussi arbitrairement, il écrit que, le 17 juillet 1942, Himmler « assiste à un gazage homicide à Birkenau » (p. 115). Impavide, il prononce que l'extermination physique des Juifs :

> ne fut décidée par les autorités *SS de Berlin* [lesquelles ?] qu'à partir de mai-juin 1942, pour *être ensuite* [quand cela au juste ?] concrétisée techniquement par les SS de la Bauleitung d'Auschwitz et les ingénieurs de la firme J.A. Topf und Söhne d'Erfurt (p. 2).

Il se dispense de toute preuve et de tout témoignage pour affirmer qu'on gazait des êtres humains au Bunker 2 (p. 42), que « le 4 juillet, un convoi de juifs slovaques fut « sélectionné » [sous-entendu : en partie gazé] pour la première fois » (p. 43), qu' « en novembre 1942 les SS de la Bauleitung résolurent d'équiper les crématoires de chambres à gaz homicides » (p. 66), que le spécialiste de la ventilation Karl Schultze

fut « affranchi [sic] par Prüfer sur la destination particulière de l'aération et de la désaération de la morgue 1 [du crématoire II] » (p. 71). Par « destination particulière » Pressac entend qu'il s'agissait de gazages homicides. Il affirme, de la même manière, que « les SS pouvaient anéantir en 70 jours jusqu'à 300 000 personnes » (p. 148), que deux contremaîtres, quand ils descendaient d'un échafaudage ou d'un toit, « parlaient des embrasements jaunes et pourpre qui maculaient [!] le vert sylvestre de la zone interdite aux contremaîtres des autres entreprises » (p. 58) et que « s'imposa fin octobre 1942 l'idée, somme toute évidente, de transférer l'activité « gazeuse » [sic] des Bunkers 1 et 2 « dans un crématoire » (p. 60).
Sacrifiant à la routine des affirmations sans preuve, il reprend à son compte le plus traditionnel des mensonges de la propagande anti-allemande : l'histoire de la prétendue chambre à gaz de Dachau qui « ne fut, heureusement, jamais mise en service » (p. 68).

Longue serait la liste des affirmations de ce genre que Pressac ne prend la peine d'accompagner ni d'une preuve ni même d'un témoignage. La brièveté relative de son ouvrage ne saurait excuser une telle absence de preuves, de témoignages et de références à des sources précises pour des affirmations ou, plutôt, pour des accusations d'une telle gravité.

Le recours aux témoignages

S'empressant d'oublier la promesse articulée dans sa préface, il va multiplier tout au long de son livre le recours aux témoignages, par exemple ceux du SS Pery Broad, du SS Rudolf Höss, des détenus Henryk Tauber ou David Olère et d'autres témoins dont il évite de donner les noms : dans ces cas-là, il fait référence au *Kalendarium* de Danuta Czech qui, elle-même, s'est servie de témoignages.
Il faut de l'audace pour invoquer le témoignage du SS Pery Broad, d'ailleurs en le manipulant (p. 18)[1]. En 1989, Pressac disait de ce témoignage écrit qu'il soulève des « problèmes » et que la forme et le ton en « sonnent faux » ; il ajoutait que ce que nous en connaissons est « manifestement coloré d'un patriotisme polonais passablement trop flagrant », qu'on n'en connaît pas le manuscrit original et que les Polonais ont « retravaillé » les déclarations de P. Broad (*A.T.O.*, p. 128)[2].
Le témoignage du SS Rudolf Höss, très souvent invoqué (voy. son nom dans l'index des *Crématoires d'Auschwitz*), est aujourd'hui totalement discrédité. En 1989, Pressac lui-même expliquait que les « erreurs » commises par Höss « tout au long de son autobiographie » avaient une explication : « il était présent sans voir » (*A.T.O.*, p. 128), ce qui, pour un homme présenté comme un *témoin oculaire*, est inattendu. En 1993, il exécute son propre témoin dans la longue note 132 (p. 102-103) où il utilise les mots suivants à propos de Höss : « invraisemblance de taille », « anachronisme net », « erreurs chronologiques », « visite imaginaire », « chiffres des morts [...] régulièrement multipliés par deux ou trois ». Il conclut : « Höss, malgré son rôle

[1] On comparera le texte auquel Pressac fait référence dans sa note avec le texte de la « déclaration » de Pery Broad in *Auschwitz vu par les SS,* Musée national d'Auschwitz, 1974, p. 166. Pressac a escamoté tous les points qui prouvent qu'il s'agit d'un faux témoignage et, en particulier, la mention par Broad, dans le passage cité, de « *six* orifices d'aérage fermés par des couvercles » !
[2] Même P.Vidal-Naquet, qui s'est fait le protecteur de celui qu'il appelle « pharmacien de banlieue », reconnaît que : « la documentation sur Auschwitz, il existe des témoignages qui donnent l'impression d'adopter entièrement le langage des vainqueurs. C'est le cas, par exemple, du SS Pery Broad […] » (*Les Assassins de la mémoire,* La Découverte, 1987, p. 45).

essentiel dans la « Solution Finale », ne peut plus être considéré actuellement comme un témoin fiable sur les dates et les chiffres. »

Au sujet du cordonnier juif Henryk Tauber (notes 203 et 223), Pressac, en 1989, énumérait ses graves « erreurs » et « contradictions » et concluait qu'il n'avait, en fait, jamais été le témoin de gazages homicides ; il expliquait que, sous l'influence du « climat politique de l'époque », Tauber s'était permis de formidables exagérations (*A.T.O.*, p. 483-484, 489, 494).

Quant à David Olère, Pressac présente ses dessins à l'encre de Chine comme des « documents » (voy. doc. 30 – noté 33 par erreur –, 31, 32, 35). Or, en 1989, il estimait que ce témoin-là souffrait du « Krematorium delirium » (*A.T.O.*, p. 556). De fait, ses dessins sont d'un lyrisme grotesque. L'un d'eux était ainsi commenté en 1989 par Pressac : « Qu'il soit entièrement imaginaire ou qu'il soit fondé sur ce que l'artiste a vu, ce tableau est le seul qui montre un gazage homicide » (*A.T.O.*, p. 258). On notait que, dans ce tableau ou dessin, les granulés de Zyklon-B se répandaient d'une boîte qui se trouvait sur le sol de la « chambre à gaz », ce qui vient en contradiction avec la thèse de Pressac selon laquelle les granulés étaient introduits de l'extérieur par une « colonne grillagée de versement [sic pour : déversement] du Zyklon-B » (doc. 31 : dessin de David Olère).

Quant aux autres témoignages, dont la source ainsi que le nom du témoin ne nous sont pas indiqués, Pressac s'y réfère en des notes qui, toutes, renvoient au *Kalendarium* de D. Czech. Or, à l'en croire, ce *Kalendarium*, son auteur et les témoignages cités n'ont guère de valeur de référence. Il écrit en effet :

> Danuta Czech, en retenant sans explication certains témoignages aux dépens d'autres et en privilégiant les témoignages par rapport aux documents, a produit un travail qui prête le flanc aux critiques. Cette orientation historique particulière persiste dans la troisième et nouvelle version du Calendrier... de Czech, publiée actuellement en polonais et n'intégrant pas encore le fond Bauleitung des Archives centrales de Moscou, dépréciant fortement la véracité de cet ouvrage fondamental, établi malheureusement avec une optique un peu trop teintée dans le contexte politique tendu des années 60 (note 107).

A ce compte, pourquoi avoir puisé de façon chronique à une source qu'on estime aussi contestable ?

On relève avec étonnement qu'en 1993 Pressac ne mentionne même plus deux témoignages dont, il y a encore quatre ans, dans son livre en anglais (*A.T.O.*), il faisait le plus grand usage : celui de Nyiszli (auteur présumé du best-seller *Médecin à Auschwitz*) et celui de Filip Müller (auteur présumé du best-seller, prix de la LICRA *: Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz*). Serait-ce à dire qu'il a tiré quelque enseignement de mes remarques sur l'abus qu'il avait fait de ces témoignages (voy. *R.H.R.* n° 3, p. 126-130, « Drôlerie [involontaire] de Pressac à propos de M. Nyiszli » et p. 123) ?

Sans oser nommer F. Müller, il utilise son témoignage de manière furtive. Rappelons ici l'épisode des « fosses d'incinération » :

> Vers la fin de l'été, comme le Zyklon-B vint à manquer, les inaptes des convois, qui étaient encore dirigés vers Auschwitz, furent précipités directement dans les fosses ardentes du crématoire V et du Bunker 2 (note 293) (p. 91).

Cette note 293 nous renvoie au texte suivant : « Hermann Langbein, *Der Auschwitz-Prozess, eine Dokumentation*, Band I, Europa Verlag, Wien, 1965, p. 88 ». Si l'on se reporte au livre et à la page indiquée (en fait, p. 88-89), on découvre que ce témoignage sur les victimes jetées vivantes dans les fosses d'incinération émane de F. Müller, lequel ajoutait des précisions que Pressac a préféré gommer : ces fosses avaient une profondeur de 2,50 m (ce qui aurait été impossible dans un terrain gorgé d'eau et ce qui aurait aggravé le manque d'oxygène) et… on puisait la graisse coulant des cadavres pour la reverser sur ces cadavres en vue d'en accélérer l'incinération (!).

Le décodage du code

Beaucoup d'historiens ont affirmé que, pour désigner leur prétendue politique d'extermination des Juifs, les Allemands utilisaient un « code ». A cette assertion, ces historiens en ajoutaient une autre : ils prétendaient détenir la clé du code. En conséquence, leur travail consistait à « décoder », c'est-à-dire à trouver dans les documents ce qu'ils venaient d'y mettre. Et il faut reconnaître qu'ils décodaient beaucoup. En 1989, Pressac dénonçait le « mythe » du « code » ou du langage secret (*A.T.O.*, p. 247, 556).
En 1993, le voici qui sacrifie à l'usage qu'il condamnait. A son tour, il décode avec abondance. Selon lui, « solution finale » du problème juif aurait fini par signifier liquidation des juifs (contexte de la page 29) et « commando spécial » (*Sonderkommando*) aurait désigné une équipe de Juifs affectée au transport des cadavres de gazés vers les fosses d'incinération (p. 43). Les expressions de « traitement spécial » *(Sonderbehandlung*) ou de « transfert de population juive » auraient masqué « la liquidation par le gaz des inaptes juifs à Birkenau » (p. 46). Les expressions d'« actions spéciales » ou de « traités » auraient eu la même horrible implication (p. 64, 77).
Mais, par moments, Pressac est en proie au doute. C'est ainsi qu'il admet que l'expression d'« action spéciale » pouvait n'avoir que le sens d'intervention ou de mobilisation policière dans le camp d'Auschwitz à l'occasion d'une grève spontanée des travailleurs civils (p. 63) tandis que « mesures spéciales » pouvait ne désigner que des mesures d'ordre sanitaire (p. 82 et note 256).

Sur « traitement spécial » (*Sonderbehandlung*), il devrait lire avec plus d'attention ce qu'il cite lui-même. Quand il nous dit qu'un responsable du camp réclame une dotation de 60 000 RM afin d'obtenir « quatre baraques pour le traitement spécial des détenus à Birkenau » (p. 46), c'est qu'on envisage, comme le dit clairement le texte, de loger des *détenus* dans des *baraques* et non d'envoyer de *nouveaux arrivants* dans des *chambres à gaz*.

Les « bavures » ou « bévues » des SS

L'auteur appelle « bavure criminelle » « toute indication relevée dans un document quelconque (écrit, plan, photo) relatif à un emploi anormal des crématoires et ne pouvant s'expliquer que par le gazage massif d'êtres humains » (p. 60). Parfois, au lieu de « bavure », il emploie le mot de « bévue ».
Il semble que, dans la pratique, cette définition revienne à dire que, si Pressac – et personne d'autre – trouve dans l'emploi des crématoires (des fours crématoires ?) un détail que lui, pharmacien, juge anormal et que, lui, pharmacien, ne peut pas s'expliquer, il faudra en conclure qu'il y a là l'indice d'un formidable crime. Quand on

songe à quel point le plus savant homme de science peut rester perplexe devant un problème relevant de sa spécialité et quand on se rappelle que le commencement de la sagesse consiste, quand on ne sait pas, à se taire, on ne peut qu'admirer ici l'ingénuité et la présomption du pharmacien. L'auteur devrait se souvenir de sa propre expérience. Dans son ouvrage de 1989, il consacrait tout un chapitre (le chapitre VIII) à... trente-neuf « bavures ». Aujourd'hui, il semble n'avoir retenu que cinq ou six de ces « bavures », ce qui signifierait qu'à ce jour il est parvenu à s'expliquer une trentaine de détails qui, quatre ans plus tôt, lui paraissaient constituer des indices d'un crime abominable. Dans ma recension de 1990, j'avais traité de ces trente-neuf « bavures » (*R.H.R.* n° 3, p. 89-104) et je ne peux qu'y renvoyer mon lecteur. Je ne reviendrai ici que sur certaines d'entre elles et je commenterai les quelques nouvelles « bavures » que Pressac prétend avoir découvertes.

- *La « disparition » de la glissière à cadavres* (p. 64-65)
  Cette glissière n'a nullement disparu pour laisser place à un escalier par lequel les victimes désignées auraient eu accès, à pied, au « vestiaire » précédant la « chambre à gaz ». Si elle ne figure pas sur un plan partiel du 19 décembre 1942, c'est vraisemblablement pour la simple raison que, le dessin de l'architecte ne concernant qu'un escalier qui donnait sur la rue, il n'y avait pas lieu, ici, de reproduire cette glissière qui, de toute façon, apparaît, neuf mois plus tard, sur un plan du 24 septembre 1943 (*A.T.O.*, p. 327). Encore aujourd'hui les restes de ce plan incliné pour un chariot transportant le ou les cadavre(s) (*Rutsche*) sont visibles dans les ruines du crématoire III ; en 1989, Pressac le disait lui-même et présentait une photographie de ces restes (*op. cit*., p. 544-545) ! Quant à l'étroit escalier du prétendu « vestiaire », il n'aurait manifestement pas suffi à l'entrée de véritables foules humaines.
- *Vergasungskeller* (p. 69)
  Vu l'imprécision des plans dont nous disposons, personne n'est en mesure de situer ce *« Vergasungskeller* » (cellier à gazage ?) et donc d'en déterminer la nature exacte. Il peut s'agir d'un cellier où s'entreposait le matériel de désinfection : boîtes de Zyklon, masques à gaz, détecteurs à filtre, napperons d'étalement, outils pour ouvrir les boîtes, etc. Mais d'autres sens sont possibles (voy. *R.H.R.* n° 3, p. 100-103).
- *Une porte étanche au gaz et quatorze (fausses) douches* (p. 80)
  Je renvoie à ma recension où je signalais le caractère banal de la présence, dans un crématoire, de portes étanches au gaz et de douches *(R.H.R.* n° 3, p. 95-99). Notons, par ailleurs, que dans le document allemand il n'est pas question de quatorze (fausses) douches mais de quatorze vraies pommes de douche.
- *Le chauffage de la « chambre à gaz »* (p. 73)
  Je renvoie à ma recension (*R.H.R.* n° 3, p. 104) et j'ajoute que, de toute façon, quelques jours après avoir été émise, la suggestion d'installer un système de chauffage sera abandonnée, comme le dit lui-même Pressac (p. 77). Il est, par conséquent, inutile d'épiloguer là-dessus.
- *Les dispositifs d'introduction du Zyklon-B* (p. 79)
  Je renvoie à ma recension (*R.H.R.* n° 3, p. 99-100). Je répète que, comme on peut le constater encore aujourd'hui, le toit de la prétendue chambre à gaz ne comporte aucune ouverture pour de tels dispositifs. De plus, le révisionniste italien Carlo Mattogno me fait justement remarquer que Pressac a commis une erreur de traduction : *Drahtnetzeinschiebvorrichtung* implique qu'il s'agit d'un

dispositif pour « insérer » (*einschieben*) et non pour verser ; il est possible que ce mot allemand désigne les fers à béton disposés en treillis et permettant l'insertion ou l'installation d'un élément quelconque.

- *La soufflerie de bois* (p. 70-71 et doc. 26)
  Rien de banal comme une soufflerie en bois. Pressac explique que, si cette soufflerie est en bois, c'est qu'une soufflerie en métal aurait été corrodée par le gaz extrait de la « chambre à gaz ». Six pages plus loin (p. 77), il dit que les SS, quelques jours après, ont décidé de « remplacer la soufflerie de bois de la désaération de la chambre à gaz par une soufflerie de métal ». Explication de Pressac inventée pour les besoins de sa cause : les SS considéraient que Schultze avait « exagéré le danger de corrosion ». Cette histoire de soufflerie est, soit dit en passant, caractéristique de Pressac : du vent, de l'incohérence et des SS incompétents dans la pensée desquels il invite à déceler une argumentation qu'il a, en fait, forgée de toutes pièces.
- *Les chambres à gaz « normales » et « anormales »* (p. 89)
  Un passage confus porte sur l'« extraordinaire bévue » qu'aurait commise un simple employé civil dans la rédaction d'une lettre adressée à la « Testa », firme distributrice de Zyklon-B. Cette « bévue » aurait consisté à parler de « chambres à gaz normales » et la « Testa » aurait répondu en utilisant la même expression. Pressac en déduit qu'il aurait donc existé des chambres à gaz « anormales », c'est-à-dire homicides ! Il ne reproduit pas le texte de cette correspondance. Il nous en livre un résumé, assez confus, d'où il semble ressortir que, tout simplement, les chambres à gaz « normales » étaient celles conçues pour fonctionner au Zyklon-B et les chambres à gaz « anormales » celles qui, prévues pour fonctionner au Zyklon-B, devaient subir « une adaptation de l'appareillage » pour fonctionner avec un autre produit : l'Areginal, et cela à cause du manque de Zyklon-B en mai 1944.
- *Les dix détecteurs de gaz cyanhydrique* (p. 71-72)
  Avec les détecteurs de gaz cyanhydrique nous sortons du domaine des « bavures » et des « bévues », des « indices criminels » et des « commencements de preuve » pour découvrir, enfin, une « preuve définitive » et même « la preuve définitive ».
  De quoi au juste ?
  De « l'existence d'une chambre à gaz homicide dans le crématoire II » (p. 72).
  On est étonné de voir ainsi reposer sur une simple lettre de caractère commercial l'édifice immense de l'accusation la plus grave qu'on ait portée contre le peuple allemand.
  Le 2 mars 1943, la firme Topf et Fils d'Erfurt adresse à la direction centrale de la construction, à Auschwitz, une lettre concernant une commande de dix détecteurs de gaz cyanhydrique pour le crématoire II. Il n'y a là rien d'étrange. La lettre est commerciale et sans aucun caractère secret. Elle porte en toutes lettres « *Gasprüfer/Krematorium* » (détecteurs de gaz/crématoire). Les appareils sont appelés *« Anzeigegeräte für Blausäure Reste »* (détecteurs pour restes d'acide cyanhydrique). C'est ce que, dans mon *Mémoire en défense* […] (La Vieille Taupe, 1980, p. 171), j'avais appelé « appareil de détection du gaz restant », qui est la traduction, en la circonstance, de « *Gasrestnachweisgerät* »[1]. Ces appareils se trouvaient partout où s'entreposait

[1] Voyez, ci-dessous, en annexe, concernant l'utilisation du Zyklon-B. Cette « détection du gaz restant » était d'une nécessité tellement banale dans les gazages de désinfection qu'elle est mentionnée à six reprises dans ledit document.

le matériel de gazage (*Vergasung*) et partout où se pratiquaient des désinfections au Zyklon. Vu les ravages exercés par le typhus à Auschwitz et vu l'accumulation des cadavres de typhiques dans les crématoires, des opérations en vue de désinfecter les lieux étaient parfois nécessaires et l'utilisation de ces détecteurs à papier sensible était normale[1].

[1] Loi promulguée le 17 juillet 1922, ministère du Ravitaillement et de l'Agriculture (*Reichsgesetzblatt,* Jahrgang 1922, p. 630-631).

IV

LES TROMPERIES QUI SONT PROPRES A PRESSAC

Par le passé, j'ai, en plus d'une occasion, prouvé que Pressac ne répugnait pas à la tricherie. Ainsi que je l'ai mentionné ci-dessus (p. 33), l'un des additifs de ma recension de son livre en anglais portait pour titre : « Les Tricheries de Pressac dans *L'Album d'Auschwitz* » (*R.H.R.* n° 3, p. 149-152), recension où je rappelais notamment deux exemples criants de supercherie : dans le premier cas, un plan de Birkenau avait fait l'objet d'une amputation : Pressac y avait coupé une route pour nous faire croire que les Juifs qui empruntaient cette route ne pouvaient aboutir qu'aux crématoires ; dans l'autre cas, le classement d'origine des photographies, leur répartition et les titres des différentes parties avaient fait l'objet d'une manipulation frauduleuse à grande échelle.
Dans *Les Crématoires d'Auschwitz*, Pressac passe en quelque sorte aux aveux sur ces deux points : à la page 48, il rétablit discrètement sur un plan la route que je lui reprochais d'avoir tronquée ; quant aux photographies manipulées, elles ont toutes disparu, y compris celle que, dans sa publication en 1983 de *L'Album d'Auschwitz*, il avait classée en dernier et présentée comme la preuve éclatante de l'existence d'une chambre à gaz homicide.

L'insertion abusive

La supercherie la plus courante chez Pressac consiste en *l'insertion*, dans un ensemble parfaitement inoffensif, d'un ou de plusieurs mots qui dénaturent cet ensemble et font croire à une abomination perpétrée par les Allemands.
Là où un document (p. 80) mentionne, comme on l'a vu, « quatorze douches » [ou : pommes de douche], l'auteur parle de « quatorze (fausses) douches » ; en glissant cette parenthèse avec le mot de « fausses » il dénature le sens du document qu'il cite et insinue que nous sommes en présence d'une *vraie* chambre à gaz homicide équipée de *fausses* pommes de douche pour leurrer les victimes.
Voici maintenant un ensemble de trois phrases concernant une visite d'Himmler à Birkenau :

> Puis, il visita toute la zone d'intérêts du camp et Birkenau (doc. 19). Ensuite, il assista à la sélection d'un convoi de Juifs hollandais et au gazage des inaptes dans le Bunker 2. Enfin il se rendit à [l'usine] « Buna » de Monowitz qui n'était alors qu'un immense chantier (142) (p. 44).

La première phrase, dûment référencée, relate un fait vrai. La troisième phrase, elle aussi dûment référencée, relate un autre fait vrai. Mais la phrase insérée entre ces deux phrases-là relate un événement fictif ; l'épisode de la sélection et du gazage, dont Himmler aurait été le témoin, a été inventé mais, inséré entre deux faits vrais et prouvés, il y gagne toutes les apparences d'un fait vrai et prouvé.

Le mariage du gros mensonge et de la petite chose vraie

Parfois le gros mensonge s'avance en tête et la petite chose vraie (et référencée) vient sur ses pas. Soit le passage suivant :

> Les victimes, dont le nombre se situe entre 550 et 850, furent incinérées dans les deux fours bimoufle du crématoire en une ou deux semaines d'un travail intensif qui détériora le deuxième four (108) (p. 34).

Si l'on se reporte au document cité en référence et dont le texte ne nous est pas livré, on découvre que la seule vérité contenue dans ce passage est qu'un certain four fut, un certain jour, détérioré.

Parfois aussi les petites choses vraies précèdent les gros mensonges. Soit le passage suivant concernant le Dr Wirths, médecin-chef du camp :

> Il prévoyait [dans son rapport sur l'insuffisance des moyens d'épouillage] un retour du typhus si des « mesures spéciales » (*Sondermassnahmen*) pour améliorer la situation sanitaire n'étaient pas prises d'urgence (256). Il exposa qu'il ne servait à rien d'imposer aux médecins SS de sélectionner les arrivants, si les aptes au travail retenus étaient aussitôt fauchés par le typhus, et qu'envoyer tout le monde au gaz à la descente du train éviterait ce gâchis (p. 82).

Ici, le gros mensonge est contenu dans les mots : « et qu'envoyer tout le monde au gaz à la descente du train éviterait ce gâchis ». Le résultat est qu'un médecin-chef soucieux, comme pouvait l'être le Dr Eduard Wirths, de la situation sanitaire du camp est présenté par Pressac comme un homme qui « savait » qu'Auschwitz possédait des chambres à gaz homicides.
Cette façon de marier le vrai et le faux permettrait évidemment d'écrire que, tel jour de sa vie, au Berghof, Adolf Hitler décida l'extermination des Juifs, *puis* reçut pour le thé tel ou tel dignitaire du IIIe Reich ou encore que, *juste avant* ce thé, Adolf Hitler avait pris la décision du génocide des Juifs ; une note de référence fournirait une source qui, vérification faite, établirait seulement la réalité de ce thé. Sous ces deux formes, la supercherie risquerait d'être prestement éventée mais, sous les formes adoptées par Pressac pour ses inventions sur Himmler, Höss ou les SS d'Auschwitz, la supercherie est simplement moins voyante.

Le maquillage des plans

Bien des plans dessinés par Pressac résultent d'opérations de maquillage. Le plan de Birkenau qui figure à la page 48 en constitue une illustration. Près de la zone des crématoires se trouvait une vaste bande de terrain, de forme rectangulaire : une zone dénommée, sur les plans, « B II f ». La partie gauche en était occupée par un terrain de sport et la partie droite par un hôpital pour hommes. Ce terrain de sport et cet hôpital étaient à destination des détenus, qu'ils fussent juifs ou non juifs. Leur existence n'avait rien que de normal. Entre ce terrain de sport et le jardin du crématoire III il n'y avait qu'une ligne de démarcation faite de simples barbelés qui ne dissimulaient rien de ce crématoire à la vue des joueurs et des spectateurs. Mais, pour la thèse exterminationniste, la présence d'un terrain de sport et d'un hôpital, tous deux

destinés à des détenus dans un camp dit « d'extermination », est difficile à faire admettre. En particulier, comment expliquer que les SS auraient permis à des foules d'internés d'avoir une vue directe sur un crématoire aux activités prétendument ultra-secrètes et près duquel, nous raconte-t-on, s'agglutinaient chaque jour des milliers de victimes ?
A défaut de nous cacher l'existence, aujourd'hui trop connue, de l'hôpital, Pressac a trouvé le moyen de faire disparaître l'encombrant terrain de sport avec vue sur un crématoire. Il a procédé de la manière suivante sur son plan de la page 48 : dans la partie droite du secteur, là où se trouvait l'hôpital, il a décidé de ne rien inscrire du tout et de laisser un blanc ; mais, dans la partie gauche, là où il aurait dû inscrire les mots « terrain de sport », il a porté l'inscription : « B II f : camp hôpital »[1]. Pitoyable tour de passe-passe.
D'autres plans, tel celui de la page 90, recèlent aussi leurs propres supercheries, dont celle qui consiste à porter en toutes lettres les mots de « chambre à gaz » (homicide) là où rien de tel n'apparaissait sur les plans d'origine.

Tromperies jusque dans les titres

Chez Pressac, cette façon d'accoler la vérité au mensonge ou le mensonge à la vérité est de pratique tellement courante qu'on en trouve trace dans les titres de certains chapitres et même jusque dans l'ensemble formé par le titre et le sous-titre de son ouvrage.
Le chapitre VI s'intitule : « Le Contrat Mogilew et le Premier Gazage Homicide à Auschwitz » (p. 31) tandis que le chapitre suivant porte pour titre : « Le Début du Meurtre de Masse des Juifs et l'Épidémie de Typhus » (p. 41). Comme on va le voir, dans le premier cas, la vérité précède le mensonge et, dans le second cas, le mensonge est suivi de la vérité. Dans le premier cas, en effet, un vrai contrat (le « contrat Mogilew ») concernant des fours crématoires est utilisé pour accréditer le mensonge des chambres à gaz homicides d'Auschwitz et, dans le second cas, le mensonge des chambres à gaz homicides d'Auschwitz prend appui sur la réalité des épidémies de typhus qui ravageaient ce camp. Ajoutons que Pressac exploite ici, à sa manière, la confusion qui existe déjà chez trop de lecteurs entre les fours crématoires et les « chambres à gaz » ainsi qu'entre les cadavres de typhiques et les cadavres de « gazés ».
Quant à l'ensemble formé par le titre et le sous-titre de son ouvrage, il illustre ce genre de tromperie ; dans *Les Crématoires d'Auschwitz. La Machinerie du meurtre de mass*e, le titre est vrai et le sous-titre, mensonger. Tablant sur la confusion du lecteur entre « crématoires » et « meurtre », Pressac a pipé les dés.

Substitution de « chambre à gaz (homicide) » à « chambre froide »

La plus courante des tromperies de l'auteur consiste, dès que l'occasion s'en présente, à substituer l'expression de « chambre(s) à gaz » à celle de « chambre(s) froide(s) ». Il écrit par exemple :

[1] On trouve une exacte représentation du secteur B II f dans *Hefte von Auschwitz*, 15, Verlag Staatliches Auschwitz-Museum, 1975 (hors-texte situé entre les pages 56 et 57). Le terrain de sport est appelé *Sportplatz* et le secteur hospitalier *Krankenbaulager für Männer* ; il y avait plusieurs autres secteurs hospitaliers.

> Le 10 mars [1943] et durant seize heures, Schultze et Messing éprouvèrent l'aération et la désaération de la chambre à gaz du crématoire II. Apparemment, l'installation n'était pas encore au point, puisque Messing y travailla encore onze heures le 11 et quinze heures le 13 (227) (p. 73).

La note 227 fait référence à un document dont le texte ne nous est pas livré ; ce document révèle que le travail des deux hommes n'a évidemment pas été fait dans une chambre à gaz homicide mais dans une chambre froide que Pressac a décidé de baptiser chambre à gaz homicide. Il ose ajouter : « Des essais avec introduction préalable de Zyklon-B furent pratiqués ». S'il n'étaie cette affirmation d'aucune référence à une source quelconque, c'est que la proximité de la note 227 suffit à donner une apparence de sérieux à une pure invention.

Substitution de « chambre à gaz (homicide) » à « chambre à gaz (de désinfection) »

Une autre forme de tromperie consiste à citer des documents sur les chambres à gaz de désinfection en laissant croire au lecteur qu'il ne peut s'agir que de chambres à gaz homicides. Au sujet d'un contremaître, il écrit :

> Dans son compte rendu journalier, il nota : « Poser fenêtres étanches au gaz ». Le 2 mars, ayant à bétonner le sol de la partie où avaient été posées les fenêtres étanches, il écrivit : « Sol à bétonner dans chambre à gaz » (233) (p. 76).

Comme c'est souvent le cas chez Pressac, la note de référence n'est là que pour en imposer et elle ne reproduit aucun texte original. Il faut, au connaisseur, se reporter, par exemple, au registre de la serrurerie *(Schlosserei)* d'Auschwitz pour se rendre compte qu'il n'est ici question que d'une chambre à gaz de désinfection. Le Polonais Jan Sehn, juge d'instruction chargé de l'affaire Rudolf Höss, avait compilé des extraits de ce registre. Bien involontairement, il nous montre, en recopiant un document n° 459 du 28 mai 1943, que ce type de chambre à gaz était appelé par les Allemands d'Auschwitz *« Entwesungskammer* » (chambre d'épouillage) ou, plus simplement, *« Gaskammer* » (chambre à gaz). Le document en question porte en effet :

> *Entwesungskammer K.L. Auschwitz* […]. 1. *Die Beschläge zu 1 Tür mit Rahmen, luftdicht mit Spion für Gaskamme*r (chambre d'épouillage du camp de concentration d'Auschwitz […]. Les garnitures pour 1 porte avec cadre, étanches à l'air, avec mouchard pour chambre à gaz).

En 1989, Pressac relatait, pour une fois en toute honnêteté, qu'il avait découvert l'inscription « GASKAMMER » (CHAMBRE A GAZ) juste au-dessus des mots « WASCH - und BRAUSEBAD » (TOILETTES ET SALLE DE DOUCHE) dans une baraque de *désinfection* de Birkenau et il ajoutait : « L'association de douches et chambres à gaz a pu produire dans l'esprit des prisonniers : « Les douches *sont* des chambres à gaz » » *(A.T.O.*, p. 549).
Dans son livre de 1993, loin de chercher à dissiper cette confusion chez ses lecteurs, il l'entretient au prix d'une tromperie qui consiste, sans le dire expressément, à leur *faire croire* que, lorsque les Allemands employaient l'expression de « chambre à gaz », ils voulaient dire crûment : chambre à gaz homicide.

Documents sans rapport avec le fait à prouver

Au sujet des prétendues « fosses d'incinération » (une impossibilité physique, rappelons-le, surtout dans le terrain marécageux de Birkenau), Pressac écrit :

> Le four du [crématoire] V fut rapidement débordé et des petites fosses furent creusées à côté de ses chambres à gaz pour y incinérer les victimes en plein air (document 57) (p. 90).

Le document 57 ne prouve, ni même n'illustre rien de tel. Il s'agit d'une photographie que colportent depuis près d'un demi-siècle les ouvrages ou articles sur l'extermination des Juifs. Cette photographie passe souvent pour attester l'existence non pas de fosses d'incinération mais de gazages homicides. On ne peut prouver ni où, ni quand, ni par qui elle a été prise. Elle montre des civils au milieu de ce qui semble être un ensemble épars de cadavres dénudés, couchés à même le sol ; au loin s'élèvent des panaches de fumée *clair*e comme si cette fumée émanait, non pas de cadavres, mais de branchages (peut-être, si la photographie est authentique, s'agissait-il de la fumée d'un feu destiné à combattre l'odeur et à éloigner les insectes ?). On n'aperçoit aucune fosse, en tout cas.

Usage de références fictives

Chez Pressac, une autre forme de tromperie consiste à donner le prestige du fait jugé et acquis à ce qu'il vient personnellement d'inventer. Au lieu d'écrire : « J'ai changé d'avis et je pense actuellement que… », il écrit : « On pense actuellement que… » En 1989, il affirmait avec aplomb que le premier gazage homicide à Auschwitz avait eu lieu très précisément le 3 septembre 1941 (*A.T.O.*, p. 132).

Quatre ans plus tard, dans le présent ouvrage, il préfère écrire :

> De nos jours, est situé entre le 5 [décembre] et la fin décembre [1941] le déroulement du premier gazage homicide (p. 34).

Il ne justifie pas plus la nouvelle datation qu'il ne justifiait l'ancienne. Il met sur le compte de personnes anonymes, et en fait inexistantes, un changement d'opinion personnel qu'il lui est pénible d'avouer. Par ce biais, il se dispense à bon marché de nous révéler pourquoi il a changé d'avis et pourquoi il est, cette fois-ci, devenu beaucoup plus vague. Je croirais volontiers Carlo Mattogno qui, dans un article inédit sur *Les Crématoires d'Auschwitz*, nous révèle comment, en 1992, il avait montré à Pressac que le premier gazage d'Auschwitz ne pouvait pas avoir eu lieu, surtout à la date du 3 septembre 1941 (voy. Carlo Mattogno, *Auschwitz : la prima gasazione*, Padoue, Edizioni di Ar, 1992, 190 p.).

Usant du même subterfuge, Pressac écrit encore :

> On estime actuellement que très peu de gazages homicides eurent lieu dans ce crématoire [I] mais qu'ils furent amplifiés parce qu'ils impressionnèrent les témoins directs ou indirects (p. 34).

Derrière cet « on », qui fait nombre, se dissimule le « je » d'un unique calculateur.
En 1989, Pressac évaluait à 10 000 le nombre des gazages homicides au crématoire I (*A.T.O.*, p. 132). Aujourd'hui, il estime ces gazages à « très peu », sans autre précision. Là encore, il a changé d'opinion sans nous dire pourquoi et, là encore, il s'est réfugié dans le vague.
Au passage, on aura savouré l'explication, pour ne pas dire la justification, du mensonge : des témoins directs (lesquels ?) ou indirects (que veut dire ce mot ?) en ont reçu une si vive impression qu'ils ont « amplifié » le nombre des gazages.
Ce « très peu de gazages homicides » fait songer au faux-fuyant de la directrice adjointe du Musée de Majdanek qui, interrogée par Pressac au sujet d'une chambre à gaz de ce camp, lui avait répondu que « cette chambre à gaz avait très peu, mais vraiment très peu servi », ce qui, ajoutait finement notre homme, signifiait qu'elle n'avait « pas servi du tout » (Jean-Claude Pressac, « Les Carences et incohérences du « Rapport Leuchter » » *Jour J, La Lettre télégraphique juive*, 12 décembre 1988, p. IX).

Une confusion délibérément entretenue

L'auteur est naturellement confus. Mais il joue de la confusion mentale qui lui est propre pour égarer ses lecteurs, leur embrouiller l'esprit par toutes sortes d'incohérences et les duper. Il en rajoute, pareil à l'âne qui fait l'âne parce que cela lui sert. Des pages entières, comme celles qu'il consacre à « la première » bavure criminelle « nette » (*sic*), devraient être particulièrement claires parce qu'elles traitent, enfin, d'un événement capital (p. 60-61) ; or, elles semblent inextricables à dessein. Par ailleurs, de simples phrases comme « Ces chiffres officiels sont de la propagande mensongère et pourtant sont valables » (p. 80) permettent à leur auteur d'échapper à toute responsabilité et de trouver refuge dans l'équivoque.
Le haut de la page 47 fournit l'exemple d'une confusion qui ne peut, semble-t-il, être que délibérée. Pressac y décrit l'« astuce » (*sic*) imaginée par les SS d'Auschwitz pour cacher à Berlin qu'ils ne maîtrisaient pas le typhus. Ces SS décident donc de mettre « sur le dos des Juifs », c'est-à-dire sur le compte de leur entreprise d'extermination « les effarantes quantités de gaz employées » à la désinfection ! Alors que, selon Pressac, ils consacrent 97 à 98% du gaz au gazage des poux et 2 à 3% au gazage des Juifs (l'apothicaire ne précise pas où il est allé puiser ces chiffres), les SS décident donc de « faire croire [à Berlin] que la majorité du Zyklon-B livré servait aux gazages homicides dans les Bunkers 1 et 2 » ; mais, à Berlin, les SS ignorent les modalités du « traitement » des Juifs ; cependant, ils en savent la « finalité » ! On ne saurait être plus confus.

La suite du récit n'est ni plus claire ni plus cohérente. Un tel salmigondis offre l'avantage de nous entretenir du mythe du gazage sans que nous soyons en mesure de saisir les articulations d'un raisonnement et donc d'en faire éventuellement la critique.

L'équilibriste et le mystificateur

Une autre forme de confusion propice à la tromperie consiste, lorsque Pressac a mis au point une explication absurde, à imputer cette absurdité à la bêtise des SS. Par exemple, pour essayer de décrire la procédure de gazage aux crématoires IV et V, il est obligé, vu la configuration des bâtiments, d'inventer l'histoire d'un SS qui, se promenant à l'extérieur avec une échelle, appliquerait ladite échelle près des

différentes impostes des différentes chambres à gaz et, ouvrant l'imposte d'une main, verserait, de l'autre main, des granulés de Zyklon-B ; le SS effectuerait ce manège à six reprises. En 1989, dans *A.T.O.*, p. 386, on nous précisait qu'à chaque reprise le SS montait trois fois à son échelle, ce qui faisait, nous disait-on, dix-huit montées et dix-huit descentes, soit trente-six montées et descentes ; Pressac tenait le processus pour « irrationnel », « ridicule » et digne d'un « numéro de cirque » mais, ajoutait-il, « les autorités du camp considéraient qu'un peu d'exercice physique ferait un bien fou *(a world of good*) aux soldats du service de santé responsables du gazage ». La « prestation [du SS] tenait du numéro d'équilibriste », écrit-il dans *Les Crématoires d'Auschwitz* (p. 76). Mais l'équilibriste, en fait, n'est autre que notre mystificateur dans l'un de ses numéros favoris.

Un condensé de tromperies : les deux récits de gazages homicides

Les récits de gazages homicides devraient constituer l'essentiel du présent ouvrage de Pressac ; or, ils n'occupent qu'une place extrêmement restreinte. Une partie de la page 34 relate un gazage homicide au Block 11 et, dans la foulée, un gazage homicide au crématoire I, tandis qu'une partie de la page 74 décrit un gazage homicide au crématoire II. Et c'est tout !

Pour évaluer le nombre des tromperies, il suffira au lecteur de compter, dans les deux cas, d'une part, les assertions graves que n'accompagnent ni preuves, ni mentions de sources ou de références, et, d'autre part, les affirmations que *paraissent* appuyer des preuves, des mentions de sources et des références. Dans ce dernier cas, le lecteur pourra vérifier qu'à chaque fois il est trompé : on le renvoie soit à des témoignages anonymes, soit à des témoins dont, par ailleurs, Pressac confesse qu'ils sont sujets à caution, soit encore à des témoins dont le nom est dissimulé (dans ce cas, il y a renvoi au *Kalendarium*), soit enfin à des documents qui ne prouvent que « la petite chose vraie » et n'ont pas de rapport avec « le gros mensonge ». C'est ce qu'on pourra constater, d'une part, dans les notes 106 à 109 et, d'autre part, dans les notes 228 à 230 ainsi que dans les références aux documents (*sic*) 30 à 35.

Prenons l'exemple d'un document et d'une note.

Le « document » 30 ne consiste en fait qu'en la reproduction photographique d'une boîte de Zyklon-B ! Quant à la note 228, elle porte simplement : *« Kalendarium..., op. cit.*, p. 440 » ; or, si l'on s'avise de consulter ledit ouvrage à la page indiquée, on découvre que c'est dans ce calendrier, dont il disait le plus grand mal à la note 107, que Pressac a puisé la fiction des 1492 gazés (des Juifs en provenance de Cracovie) ; quant à la rédactrice du calendrier, Danuta Czech, elle a emprunté ce récit à l'immanquable Henryk Tauber qui, nous précise-t-elle, reconnaît n'avoir rien vu parce qu'au moment du gazage le *Sonderkommand*o dont il faisait partie avait été enfermé par les Allemands dans… la salle de dissection du crématoire II !

Tromperies en rafale

Précisément, attardons-nous un instant au récit du gazage de ces 1492 Juifs dans le crématoire II.

En plus des tromperies que je viens d'énumérer, il convient de remarquer que Pressac a, pour la circonstance, oblitéré toutes les contingences matérielles qui l'embarrassaient. Les SS n'ont pas pu déverser le Zyklon-B dans quatre ouvertures du toit pour la simple raison – qui se constate encore aujourd'hui – que de telles ouvertures n'ont jamais existé.

De plus, Pressac sait fort bien, pour avoir lu les documents que j'avais publiés dès 1980 (en particulier les documents de Nuremberg NI-9098 et NI-9912[1], relatifs au Zyklon-B et à son emploi), que les membres du *Sonderkommando* n'auraient jamais pu pénétrer dans la chambre à gaz « au bout de quinze à vingt minutes » pour y entreprendre dans un espace de 210 m^2 (30m x 7m)[2] la tâche cyclopéenne qui eût consisté à tondre les cheveux, arracher les dents en or, enlever les alliances et les bijoux, tirer 1492 cadavres vers un petit monte-charge et incinérer ces cadavres en « deux jours » (p. 74). Il sait que l'acide cyanhydrique, composante essentielle du Zyklon-B, adhère fortement aux surfaces, que l'aération en est longue et difficile (il faut près d'une journée d'aération pour une pièce située en surface et dotée de fenêtres) et qu'il imprègne les cheveux, la peau, les muqueuses et pénètre les corps au point de rendre périlleuse la manipulation de cadavres cyanurés (la contamination peut se produire par simple contact). Jamais le *Sonderkommando* n'aurait pu pénétrer dans un océan d'acide cyanhydrique pour en retirer, à grand ahan, 1492 cadavres cyanurés. Même avec un masque au filtre spécial (le filtre J), tout effort physique est à proscrire parce qu'il accélère la respiration et que, dans le cas d'un tel effort, le filtre laisserait passer le gaz. Pressac a beau y faire souffler le vent de ses ventilateurs, aucun système de ventilation n'aurait pu, en quelques minutes, chasser les molécules de poison adhérant au sol, au plafond, aux murs, à la porte, imprégnant les cadavres ou retenues dans des poches de gaz entre les cadavres amoncelés ; je renvoie là-dessus à la technique utilisée dans les chambres à gaz américaines pour l'exécution à l'acide cyanhydrique d'un seul condamné à mort (S. Thion, *Vérité historique ou vérité politique ?*, La Vieille Taupe, Paris, 1980, p. 301-309).
Quant à l'incinération des 1492 cadavres en deux jours dans un ensemble de quinze fours (fonctionnant au coke et probablement 12 h sur 24 h), Pressac sait qu'elle est impossible puisqu'elle impliquerait près de cinquante incinérations par jour et par four (aujourd'hui, en France, un four crématoire fonctionnant au gaz et, par conséquent, avec beaucoup plus d'efficacité permet, dans une journée de travail de huit heures, de trois à cinq crémations).
Et puis, de toute façon, où aurait-on pu entreposer ces 1492 cadavres DE GAZES en attente de leur incinération ? L'auteur, à qui la question a été si souvent posée, sait qu'il n'y a pas de réponse.
Mais il est une autre question qui vient à l'esprit.
Selon Pressac, les quatre crématoires de Birkenau auraient été transformés en abattoirs. Par exemple, dans les crématoires II et III, les deux pièces prévues pour réceptionner et entreposer les cadavres des morts de chaque jour auraient été transformées subrepticement, l'une en vestibule ou en vestiaire où les Juifs se seraient déshabillés *(Leichenkeller* 2), et l'autre en chambre à gaz où ces mêmes Juifs auraient été gazés *(Leichenkeller* 1). Dans ce cas, on ne voit absolument pas où les Allemands auraient été en mesure de réceptionner et d'entreposer les cadavres des cent personnes par jour, en moyenne, qui trouvaient la mort du fait, en particulier, des épidémies à cause desquelles, précisément, ces crématoires avaient été conçus et bâtis[3] (ce qui est vrai des crématoires II et III l'étant également, en d'autres termes, pour les crématoires

[1] Voyez, en annexe, la traduction du document NI-9912 dont l'importance est capitale pour mesurer combien dangereux est l'emploi du Zyklon-B.
[2] De ces 210 m^2, il faudrait soustraire l'espace occupé par sept forts piliers de béton.
[3] Les quatre crématoires sont entrés en fonction entre le 31 et le 25 1943. Pressac constate que, pour l'année 1943, les registres mortuaires (*Sterbebücher)* permettent d'estimer à cent la mortalité journalière des « gazés » (p. 45-146).

IV et V[1]). Le problème est donc le suivant :
Si les bâtiments appelés crématoires n'étaient, en fait, que des abattoirs pour la réception, l'exécution et l'incinération des Juifs, où pouvait-on, à Birkenau, recevoir, entreposer et incinérer les cadavres des morts de tous les jours et, en particulier, ceux des victimes des épidémies qui ravageaient le camp ?
En d'autres termes : *Où étaient les vrais crématoires de Birkenau ?*

Pressac supporte mal les contraintes de la soumission aux faits et le refus de la fantaisie et du mensonge qu'au moins en principe tout historien doit s'imposer. Il est beaucoup plus à l'aise dans la fiction, en particulier celle du romancier.

[1] Au sujet des crématoires IV et V, Pressac persiste à éluder la question que je pose depuis quinze ans : « Comment peut-on se permettre d'appeler chambres à gaz homicides les deux pièces qui, dans chacun de ces crématoires, possédaient, chacune, un poêle à charbon (*Kohle) ?* » Par ailleurs, la disposition des lieux est telle qu'en entrant dans ces crématoires le premier spectacle qui se serait offert à la vue des futures victimes aurait été la grande salle servant de chambre froide, une salle dont Pressac veut nous faire croire qu'elle servait à entreposer les cadavres des gazés !

V

LES DIVAGATIONS DU ROMANCIER

Quand on examine une étude de caractère historique, l'usage n'est pas de s'appesantir sur son style. Tel historien dépourvu d'aisance dans l'expression peut avoir plus de prix que tel autre historien réputé pour l'élégance de son style. Mais Pressac sort de l'ordinaire. Sa conception du récit, son vocabulaire, la tournure de ses phrases n'ont pas leur pareil pour le laisser-aller, la vulgarité, la maladresse. Si je fais erreur, qu'on me nomme un seul livre d'histoire – ou même de fiction – où puissent s'étaler, comme dans les extraits qu'on va lire, une telle pauvreté d'invention ainsi qu'autant de clichés, de gaucheries et de balourdises. Pressac écrit plat et bas, surtout lorsqu'il cherche à élever son style, à le fleurir ou à lui donner de la couleur.
Voici donc des échantillons d'une « histoire rigoureuse » (p. 1), que je me dispenserai de commenter. Je suggère simplement au lecteur de porter aussi son attention, à tout instant, sur la question suivante : mais où diable Pressac, qui se présente à nous en découvreur d'une « histoire rigoureuse », a-t-il trouvé la preuve de tout ce qu'il nous raconte là ?

L'entretien tourna au vinaigre et le SS raccrocha (p. 24).

Naumann ne devait pas être un SS « normal » car un vrai SS ne s'excusait jamais, quelle que soit sa conduite (*Ibid*.).

Cet appel ravit l'ingénieur […]. Mais son collègue Schultze le fut moins (*Ibid*.).

Les bonnes nouvelles vont souvent de pair (p. 25).

Naumann […] demandait humblement […] (*Ibid*.).

C'est alors que Prüfer fit une bourde, voulant forcer la chance. Le refus de Naumann l'avait fortement contrarié. Il intrigua si bien […] (*Ibid*.).

[…] un certain adjudant SS Heider […] (*Ibid*.).

Une lutte larvée fut dès lors engagée […] pour saboter ce marché imposé (*Ibid*.).

[…] grâce à un savant freinage administratif […] et l'aide imprévue d'un incendie peut-être provoqué par un bombardement allié […] (*Ibid*.).

[…] il lui fut répondu sèchement […] (*Ibid*.).

[…] sans relations privilégiées avec les pontes du Parti […]. Le personnel de la firme compatissait, car Ludwig, conscient de ses limites contrairement à son agressif, prétentieux, rigoriste et marié frère cadet, était plus affable (p. 30).

Bien sûr, c'était un pur mensonge […] (*Ibid*.).

Mais, leur être redevable devint pour Ludwig une servitude et un piège mortel comme la suite des événements le montrera [fin de chapitre] (*Ibid*.).

Prüfer n'en dit pas plus dans la, et probablement seule, lettre personnelle qu'il écrivit à Bischoff. En fait, venait d'être soumise à Prüfer une incroyable demande, qui le laissa pantelant d'espoir commercial (p. 31).

Mais Prüfer venait de retomber dans son fâcheux travers, en rajouter, […] tempêta, en vain, jugeant inutile de se mettre à dos Kammler […] p. 37).

Les SS de la Section politique, craignant pour leurs précieuses vies […] (p. 40).

Himmler s'était lâchement déchargé d'une abominable besogne criminelle sur Höss qui, tout geôlier endurci qu'il était, n'apprécia nullement le douteux « honneur » dont il était gratifié (p. 45).

[…] la folle passion du Reichsführer pour de redoutables corps de ballet, ses divisions de Waffen-SS (*Ibid*.).

[…] manne inespérée […] le déshabillage des Juifs en plein air faisait désordre […] (*Ibid*.).

Une astuce fut trouvée. Mettre sur le dos des Juifs les effarantes quantités de gaz employées (p. 47).

[Au sujet des détenus morts du typhus] les civils et SS les accompagnant dans l'au-delà […] (p. 50).

[…] il avait appris en bavardant avec les SS ce qu'il n'était pas sensé [*sic*] savoir […] (p. 52).

En fait, Prüfer avait joué de malchance, car Ertl se fit vertement tancer par Bischoff […] (p. 53).

[…] ce qui n'était pas du luxe […] (*Ibid*.).

Le projet était dément […], mais aucun de ces brillants ingénieurs de la Topf n'eut conscience qu'ils venaient de franchir la limite entre le normal et l'anormal, ce qui les conduira ensuite à basculer dans la complicité criminelle (p. 55).

Les trois SS étaient de retour à Auschwitz pour le repas de midi. On ignore s'ils purent l'avaler (p. 58).

[…] l'enfer avait entrouvert jour et nuit sa gueule rougeoyante au fond du bois de bouleaux (*Ibid*.).

[Le général SS Pohl se présenta à l'improviste] à Auschwitz pour savoir ce qui s'y passait et où filaient les tonnes de Zyklon B accordées. […] A sa question sur le

Zyklon B, il lui fut répondu qu'avec ce produit, on détruisait à la fois les poux et les Juifs. Pohl, impressionnable et sensible, n'en demanda pas plus. […] il prévint dès son retour à Berlin le chef des médecins SS, Ernst Grawitz, un sot prétentieux et agressif, qui débarqua le 25 à Auschwitz où ses conseils idiots [etc.] (p. 59).

Le retour de Holick et de Koch à Erfurt provoqua certainement de sérieux remous dans la firme. Appartenant à la division de Prüfer, ils lui firent leur rapport et évoquèrent les flamboiements du Birkenwald. Si l'ingénieur savait par ouï-dire ce qui s'y passait, il n'en avait jamais vu le résultat. Embarrassé par ce récit, il dut leur conseiller de se taire et de filer chez eux pour profiter de Noël. Holick, qui avait déjà côtoyé à Buchenwald l'univers concentrationnaire qu'il percevait dur et implacable, ne pouvait imaginer que les diatribes de Hitler contre les Juifs puissent se concrétiser en horreurs dont il avait été le témoin avec Koch. Une lettre Topf de début mars 1943 sous-entend que les deux hommes parlèrent. Ils le firent, soit à l'usine, peut-être après avoir été questionnés par les frères Topf sur leur séjour à Auschwitz, soit chez eux avec des membres de leur famille ou des proches, qui s'empressèrent de « confier » leurs dires aux responsables de la firme. Dès que l'histoire filtra, Prüfer dut être convoqué par les Topf et sommé de s'expliquer. Cet entretien se situerait début janvier 1943. Il fut trop facile à Prüfer de demander poliment à Ludwig Topf s'il avait passé un aussi bon Noël que celui de l'an dernier avec la charmante Mademoiselle Ursula Albrecht, d'ajouter que cette jeune femme devait être soulagée et heureuse que Monsieur le Directeur ne soit plus soldat, puis de convaincre Ernst-Wolfgang Topf, qui avait approuvé les premiers marchés passés à Auschwitz et signé avec fierté les contrats de vente de dix fours trimoufle pour les crématoires II et III, que si la division « *Krematoriumsbau* » n'avait pas décroché ces marchés, la concurrence, la Heinrich Kori ou la Didier-Werke de Berlin s'en serait chargée. D'autre part, les fours Topf n'avaient pas participé aux atrocités du Birkenwald et n'avaient qu'une vocation sanitaire, celle de détruire les germes pathogènes par le feu. Si Ernst-Wolfgang Topf accepta les explications biaisées de Prüfer, Ludwig Topf, neutralisé, ne les refusa pas non plus, car ayant signé après son retour de l'armée le devis des ventilations du crématoire III, il s'enferra en signant neuf mois plus tard celui des désaérations des crématoires IV et V qui, elles, étaient nettement criminelles (p. 65).

[Prüfer] constata avec une tristesse feinte que la garantie du four crématoire IV était expirée […] (p. 79).

La Topf contesta furieusement ce détachement des voûtes […] (p. 81).

[…] celui-ci niait avec véhémence (p. 82).

[Lors d'une visite d'Himmler] Le convoi de voitures franchit le pont surplombant les gares ferroviaires, s'arrêta à la gare de marchandises pour y voir les nouveaux entrepôts de pommes de terre, bordés par la rampe de sélection des Juifs (document 49), et repartit à toute vitesse vers Birkenau. « Ont alors été inspectées en détail les 1re e t 2e tranches de construction du KGL ainsi que les crématoires et les logements de la troupe. A cette occasion, fut particulièrement apprécié l'intérieur propre des logements des détenus dans la 2e tranche de construction, venant d'être emménagée » indique le passage du rapport portant sur Birkenau. Les SS passèrent par la station de traitement des eaux (document 50), les deux entrepôts de pommes de terre en chantier du KGL, et foncèrent vers Harmense où se trouvaient des élevages de canards et de

poulets et une pêcherie à proximité de la nouvelle digue sur la Vistule. Un léger accident de voiture ne modéra en rien la course folle de l'inspection qui s'abattit sur le récent camp des détenues-femmes de Budy, avec ses porcheries (document 51), ses écuries et son école forestière. Fut ensuite empruntée à toute allure la « Reichsstrasse » menant à Raïsko dont l'Institut d'hygiène SS et l'Etablissement de recherches agricoles avec ses dépendances (document 52) furent explorés de fond en comble. On parcourut au pas de charge les serres de maraîchage […] (p. 85).

[…] ce qui provoqua une bruyante manifestation de désappointement, masquant mal un lâche soulagement général (p. 86).

On y fit bombance (*Ibid*.).

[Titre du chapitre XI :] Horreur, mesquineries et débandade finale (p. 87).

[L'IG Farben] pleurait mille tonnes [de ciment] […] (p. 91).

Le « chef » [Pohl] fut généreux, trop généreux […] savait qu'il promettait du vent […] (*Ibid*.).

[…] les enfants tziganes atteints de « noma », aux joues nécrosées et aux yeux fiévreux, souriant de gangrène fétide, fouaillèrent Pohl. Avec devant lui les regards brillants de ces petits hérons dépenaillés, immobiles devant les portes des noires baraques-écuries, et au-dessus d'eux dans le ciel d'azur, à gauche, deux cheminées trapues crachant des flammes et, à droite, une nuée blanchâtre montant du Birkenwald, Pohl dut comprendre que son administration avait transgressé l'éthique courante et en serait stigmatisée. Se remémorant le lundi 22 mai 1933, jour où il avait, dans les jardins du casino de Kiel, rencontré Himmler, il le maudit. Mais le pire était à venir (*Ibid*.).

Dans sa jeunesse, Pressac avait été vivement frappé par un roman de Robert Merle (*La Mort est mon métier*, 1952) inspiré de l'histoire de Rudolf Höss, l'un des trois commandants successifs du camp d'Auschwitz (*A.T.O*., p. 539). Pour sa part, il avait rêvé de composer un roman où il aurait « décrit un monde résultant d'une victoire allemande en 1945 ou 1946 » (*A.T.O*., p. 541), un monde où il aurait évoqué l'extermination des Juifs à Auschwitz. *Les Crématoires d'Auschwitz. La Machinerie du meurtre de masse* est en quelque sorte ce roman dont il rêvait[1].

[1] Un roman que déparent tant de négligences orthographiques et tant d'erreurs typographiques qu'on peut s'étonner de le voir publier aux éditions du CNRS.

CONCLUSION

Pressac a cru trouver une voie médiane entre la thèse exterminationniste et la thèse révisionniste. Sa propre thèse est, nous l'avons vue, hybride et biscornue : à Auschwitz un personnel tout à fait subalterne d'ingénieurs et de techniciens civils et militaires aurait sournoisement aménagé d'inoffensives chambres froides pour la conservation des cadavres en chambres à gaz homicides dont l'auteur est, par ailleurs, incapable de nous exposer de manière scientifique la technique et le fonctionnement.
La méthode de travail adoptée par Pressac consiste essentiellement à ignorer les réalités matérielles : structures des pièces qu'on peut voir encore aujourd'hui à Auschwitz et à Birkenau et qu'il ose baptiser du nom de « chambres à gaz homicides », dangers d'utilisation du Zyklon-B, redoutables difficultés d'évacuation du gaz, *manque de tout espace pour entreposer les cadavres de gazés en attente d'incinération, absence totale de lieux pour réceptionner, entreposer et incinérer les morts de tous les jours* (puisque les crématoires prévus à cet effet auraient été transformés en abattoirs chimiques réservés à la réception, au gazage et à l'incinération des juifs), impossibilités pour les fours crématoires d'incinérer tant de cadavres. Sa méthode d'exposition consiste également à dissimuler et à tricher, surtout dans l'usage aussi bien des documents que des sources et des références.
Le résultat de son travail est indigent. La seule information, digne de quelque intérêt, qu'on puisse tirer de son ouvrage est que, selon Pressac, le total des (juifs) gazés à Auschwitz et à Birkenau aurait été de 630 000 et le total des morts (de 1940 à 1945) de 775 000, chiffre arrondi à 800 000. Encore cette information est-elle dépourvue de toute valeur scientifique puisque rien ne vient l'étayer. Elle témoigne seulement de la nécessité de procéder à une baisse des estimations habituelles, baisse qui prélude sans doute à d'autres révisions du même type dans un avenir plus ou moins proche[1].
Sur les 80 000 pièces consultées ou consultables aux archives de Moscou, Pressac n'en a guère retenu qu'une : une lettre insignifiante, de caractère commercial, sur des détecteurs de gaz (*Gazprüfer*). J'ai des raisons de penser qu'il a passé sous silence l'existence de pièces tout à fait favorables à la thèse révisionniste ; je pense en particulier qu'il a découvert des plans *détaillés* des *Leichenkeller* ou chambres froides des crématoires II et III ainsi que des plans *détaillés* des pièces des crématoires IV et V qu'il a baptisées du nom de « chambres à gaz homicides ». Les Allemands ne se contentaient pas de *simples plans de masse* : en témoignent les plans extraordinairement précis et *détaillés* du *Leichenkeller* de Sachsenhausen que j'avais personnellement découverts en 1986 (voy. *R.H.R.* n° 3, p. 106-107).
A Auschwitz, les Allemands, nous dit-on, auraient commis un crime aux proportions gigantesques. Une expertise de l'arme qu'ils auraient utilisée pour perpétrer une telle abomination devient indispensable. On expertise aujourd'hui des vestiges qui remontent à plusieurs milliers d'années. Dès lors, pourquoi ne pas expertiser des

[1] Pressac et les exterminationnistes fondaient quelque espoir sur les archives de Moscou et sur celles de toutes les grandes villes de l'Est. Il leur a fallu déchanter : ni Pressac ni Gerald Fleming n'ont fait de découvertes à Moscou ; quant à Shmuel Krakowski, il n'a rien trouvé à Prague, Budapest, Riga, Wilno qui puisse confirmer la thèse de l' «Holocauste » («Möglichkeiten der Forschung/Die Holocaust-Forschung und die Archive in Osteuropa », *Antisemitismus in Osteuropa*, Vienne, Picus Verlag, 1992, p. 115-129).

bâtiments ou des vestiges vieux d'un demi-siècle seulement ? Si le crématoire I devait être tenu, comme on nous le dit, pour « partiellement reconstruit », en quoi cela empêcherait-il une expertise, ne fût-ce précisément que pour déterminer les parties originales et les parties reconstruit ?[1] Quant à la prétendue « chambre à gaz » du crématoire II, elle est, sous son toit effondré, quasiment préservée : une aubaine pour les experts. Au lieu d'expertiser, comme on l'a fait après la guerre, des cheveux, quelques objets métalliques et du mortier (Institut de criminologie de Cracovie, 12 juillet 1945, rapport signé de J. Robel), pourquoi ne pas réclamer une expertise de ce local ?

En publiant *Les Crématoires d'Auschwitz,* les autorités du CNRS se sont, d'elles-mêmes, mises au pied du mur. L'introduction de l'ouvrage préconise « une reconstitution historique enfin affranchie des témoignages oraux ou écrits, toujours faillibles et se contractant en sus avec le temps ». L'heure est venue de passer aux actes. Si ces autorités croient devoir récuser toutes les expertises de spécialistes et de laboratoires indépendants qui, depuis 1988, sont venues confirmer la thèse révisionniste et si, par ailleurs, elles ont des raisons, qu'elles refusent de rendre publiques, pour tenir au secret les résultats de la contre-expertise menée en 1990 par l'institut de criminologie de Cracovie sur la demande du Musée d'Auschwitz, il leur reste la solution d'entreprendre leur propre expertise ou de confier le soin d'une expertise à une commission internationale d'experts.

Le plus grand crime de l'histoire ne peut continuer à se passer d'une expertise au grand jour. Les juges de Nuremberg s'en sont tranquillement dispensés et bien d'autres juges à leur suite, en particulier ceux du procès dit « des gardiens d'Auschwitz » (Francfort, 20 décembre 1963-20 août 1965) ; au cours de deux descentes de justice à Auschwitz, l'arme présumée du crime n'a pas même fait l'objet d'une inspection de la part des magistrats allemands ; cette absence de curiosité était délibérée tout comme l'avait été

[1] L'explication embarrassée du Musée d'Auschwitz selon laquelle la chambre à gaz du crématoire est « très semblable à celle qui existait en 1941-1942 » date de fort longtemps. Elle ne date pas de septembre 1992 comme se l'est imaginé David Cole. Ce jeune révisionniste américain d'origine juive a cru avoir réalisé un exploit en obtenant l'année dernière, dans une interview télévisée, ce type d'explication de la bouche de Franciszek Piper, directeur des archives du Musée. Or, j'avais déjà personnellement obtenu cette réponse seize ans plus tôt, le 17 mars 1976, de la bouche d'un autre responsable du Musée, Jan Machalek. J'ai souvent rapporté l'épisode parce que, tirant parti de cette explication embarrassée, je ne m'en étais pas contenté, comme l'a fait D. Cole, mais j'avais demandé à voir les plans pour me faire une idée de ce qui avait été reconstruit et de ce qui n'avait pas été reconstruit. J'avais alors découvert ce que, dans mes livres, mes articles, mes enregistrements, mes dépositions à la barre des tribunaux français ou canadiens, je n'ai jamais cessé de décrire, *preuves à l'appui,* comme « la supercherie de la chambre à gaz du crématoire I ». Voyez, en particulier, *Storia Illustrata,* août 1979, p. 26 ; S. Thion, *Vérité historique ou vérité politique ?,* La Vieille Taupe, 1980, p. 185, 314 ; *The Journal of Historical Review,* Summer 1980, p. 109 ; Winter 1981, p. 335 ; Summer 1990, p. 187 ; Spring 1991, p. 33-35 ; *R.H.R*. n° 3, p. 75-77 ; la transcription de mon témoignage au premier procès Zündel à Toronto, en 1985, p. 2364-2366. Voyez également ma vidéo sur « Problème des chambres à gaz » (1982) et mes cassettes sur le même sujet. D'ailleurs, dès 1968, Olga Wormser-Migot avait admis qu'Auschwitz I était « sans chambre à gaz » (*Le Système concentrationnaire nazi (1933-1945),* P.U.F., 1968, p. 157). En 1985, Raul Hilberg, au premier procès de Zündel à Toronto, parlait de « chambre à gaz partiellement reconstruite » (transcription, p. 774). La même année, Pierre Vidal-Naquet disait du crématoire qu'il avait été « reconstruit après la guerre par les Polonais […] ; aucun doute sur la réfection » (*L'Allemagne nazie et le génocide juif,* Gallimard/Le Seuil, 1985, p. 510, 516). En 1989, Jean-Claude Pressac insistait à trois reprises sur le fait que ce crématoire, loin de constituer une « reproduction fidèle de son état original », avait été « restructuré », « reconstruit », « reconstitué » et qu'il avait subi des « transformations » (*A.T.O*., p. 109, 123, 133). Il est dommage qu'en septembre 1992 D. Cole se soit contenté de l'explication stéréotypée de F. Piper et qu'ignorant le dossier il n'ait pas mis son interlocuteur devant les plans que j'avais publiés douze ans plus tôt et qui prouvaient clairement la fraude de la prétendue « reconstruction partielle ».

la défense faite au révisionniste Paul Rassinier d'assister au procès.
Certes, on voit bien ce que la légende qui s'est développée autour du nom d'Auschwitz perdrait à une telle expertise mais il ne fait pas de doute que la science, l'histoire et la justice y gagneraient.
Là comme ailleurs, les révisionnistes ont ouvert la voie : il suffirait de les imiter et de se mettre au travail, sérieusement.

Décembre 1993

ANNEXE

Le document NI-9912 : il anéantit tous les prétendus « témoignages », sans exception, sur l'emploi du Zyklon-B pour tuer des êtres humains[1].

On notera que le document NI-9912 mentionne à six reprises l'emploi d'un appareil de détection des résidus d'acide cyanhydrique (voyez les mots de *« Gasrestnachweisgerät »* ou de *« Gasrestnachweis »*[2]. Sans cet appareil, les désinfections au Zyklon-B devenaient impossibles. On ne comprend donc pas que Pressac ait osé fournir comme une preuve définitive de l'existence de chambres à gaz homicides (!) la mention, dans une lettre purement commerciale, d'une commande de dix appareils de ce genre couramment employés lors des gazages de désinfection. La direction centrale de la construction à Auschwitz *(Zentral-Bauleitung*) éprouvait au début de l'année 1943 des difficultés à se procurer de tels appareils auprès du fournisseur attitré. A cette époque, le contingentement de tous les produits se faisait de plus en plus sévère. Il n'y a donc rien d'anormal à ce qu'on la voie se tourner vers la société Topf et fils. Même en temps de paix et de prospérité il arrive qu'une entreprise demande à des tiers un produit qu'elle ne peut se procurer à la source. A plus forte raison, en temps de guerre et de rationnement. D'ailleurs, dans son propre livre, Pressac mentionne des commandes adressées à des tiers (à la page 57, il s'agit d'obtenir du bitume et, à la page 70, on voit la *Zentral-Bauleitung* s'adresser à la même société Topf et fils pour qu'elle lui obtienne… des ascenseurs !).

Le document NI-9912 provient des archives des procès de Nuremberg. Il a été enregistré par les Américains à une date tardive : le 21 août 1947, sous la cote NI (Nuremberg, Industrialists). Il provient des archives de la Degesch[3]. Il est répertorié sous quatre rubriques, dont la rubrique des « Atrocités » (*sic*).
L'original se présente sous la forme de quatre grandes pages à placarder. Il s'agissait d'une affichette qui a dû être distribuée à de très nombreux exemplaires, ici par l'Institut d'hygiène de Prague en pleine guerre sans doute. Son contenu montre qu'il s'agit de directives pour l'emploi du Zyklon (acide prussique ou cyanhydrique) en vue d'exterminer la vermine dans des bâtiments qui pouvaient être aussi bien civils que militaires (appartements, casernes, etc.). Ce document nous rappelle opportunément une vérité d'expérience : de toutes les armes mortelles, le gaz restera sans doute longtemps la moins maniable ; quand il tue, il tue si bien qu'il peut être fatal au tueur qui s'avise de l'employer.
Autant il est facile de se tuer avec de l'acide prussique, autant il est difficile avec ce gaz de tuer son prochain sans encourir soi-même de terribles risques.

---

[1] Pour une grande partie, cette annexe est extraite de : Robert Faurisson, *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire,* La Vieille Taupe, 1980, p. 165-178).

[2] Le mot de « *Gasprüfer* » (détecteur de gaz) est un terme générique. Il s'applique à tout appareil de détection d'un gaz quelconque. Dans la lettre commerciale que cite Pressac les dix détecteurs sont spécifiquement désignés par l'expression « *Anzeigegeräte für Blausäure-Reste* » (appareils de détection pour les résidus d'acide cyanhydrique ou prussique) (doc. 28).

[3] Acronyme de « Deutsche Gesellschaft für Schädlingsbekämpfung » (Société allemande pour la lutte contre les parasites), produisant, en particulier, le Zyklon-B.

Ce document décrit les propriétés du Zyklon, son risque d'explosion, sa toxicité. Seules des personnes possédant un certificat délivré au terme d'un entraînement spécial peuvent utiliser ce produit. Le programme d'un gazage, puis ses préparatifs nécessitent des mesures et des travaux qui requièrent plusieurs heures, sinon plusieurs jours. Puis vient l'opération elle-même. Parmi de nombreux détails on notera que les granulés de Zyklon ne se déversent pas en tas ou à la volée. Pour avoir son effet, il doit être étalé en couche mince sur des napperons de papier ; rien n'ira s'égarer dans un coin et tout sera récupéré le moment venu. Il faudra de 6 à 32 heures pour tuer la vermine (21 heures en moyenne). Puis viendra le moment le plus critique : celui de l'aération. Le texte dit : « L'aération présente le plus grand danger pour les participants comme pour les non-participants. Il faut donc y procéder avec une prudence particulière et toujours en portant le masque à gaz. » Cette aération devra durer « au moins 20 heures ». Des gardes, pendant tout ce temps et même par la suite, doivent rester près du bâtiment. Pour s'assurer qu'il ne reste plus de gaz, les spécialistes, toujours portant leur masque, pénètrent dans les locaux avec une bande de papier indicateur de gaz résiduel. Vingt heures auparavant, la simple ouverture des portes et fenêtres ainsi que les débouchages faciles (cet effort n'est rien à côté du transport de milliers de cadavres !) avaient présenté un certain danger puisque, après chaque étage aéré, il leur avait fallu se rendre à l'air libre et, là, ôter leur masque pour respirer l'air frais pendant dix minutes au moins. Tout est à l'avenant et je laisse au lecteur le soin de découvrir à chaque ligne de ce document combien, par comparaison, les récits de témoins de « gazages » homicides offensent les lois de la physique et de la chimie.